RONDY Groupe

RAPPORT DE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

2025



INTRODUCTION P6

LE GROUPE RONDY P8

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT P22

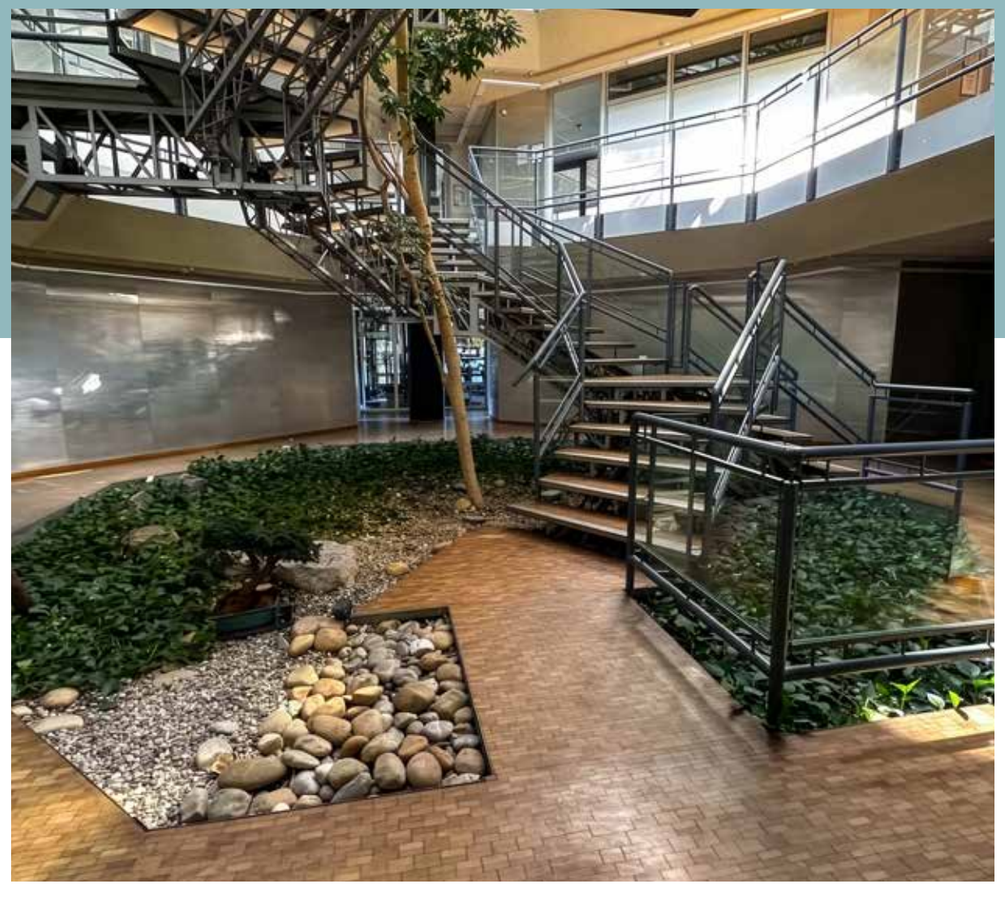
SOCIAL ET DROITS DE L'HOMME P40

CODE ÉTHIQUE P60

ACHATS RESPONSABLES P70

CONCLUSION P80

INTRODUCTION



NOTRE CHARTE

Le Groupe RONDY est conscient de ses obligations en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

Le Groupe RONDY, fondé en 1946, est un groupe familial qui perdure depuis 3 générations et qui investit pour son développement économique futur.

Soucieux des enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques devenus essentiels dans notre société, le Groupe RONDY s'engage dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

Il se fonde sur la conviction qu'au-delà des objectifs économiques, l'adoption de ces pratiques plus éthiques et durables contribue efficacement à l'amélioration du monde actuel.

Notre engagement constitue un pilier central de la stratégie long terme de notre Groupe.

Nos intentions doivent se traduire par des changements et des engagements ambitieux. Nous mobilisons l'ensemble de nos collaborateurs dans cette stratégie commune.

NOS VALEURS

Nos valeurs nous guident au quotidien pour entretenir cette relation de confiance entre collaborateurs et partenaires.

NOS VALEURS

ENGAGEMENT
La qualité d'entreprise de notre gestion, notre politique d'investissement et l'exécution de nos opérations sont l'objet d'une vigilance permanente.

RESPECT
Bienveillance avec nos collaborateurs et nos partenaires pour cultiver une collaboration saine.

INTÉGRITÉ
Probité envers l'ensemble de nos partenaires : délais, tarifs, qualité et confidentialité.

PÉRENNITÉ
Construire une relation de confiance pour avancer ensemble dans le futur.

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE DURABILITÉ

Références VSME :
B2 - Pratiques, politiques et initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable

Le présent rapport est établi conformément au référentiel VSME – Voluntary Sustainability Reporting Standard for SMEs, selon l'Option B et C : module de base et module complet.

Les informations publiées portent sur le périmètre de l'entreprise et de ses activités au titre de l'année 2025.

L'entreprise a engagé une démarche progressive de transition vers une économie plus durable, en cohérence avec la nature de ses activités, sa taille et ses ressources disponibles.

Cette démarche repose sur des pratiques déjà mises en œuvre, des politiques internes ainsi que des initiatives futures visant à améliorer durablement sa performance environnementale, sociale et de gouvernance.

Ces pratiques, politiques et initiatives futures comprennent les mesures prises par l'entreprise pour réduire ses impacts négatifs et renforcer ses impacts positifs sur la société et l'environnement, afin de contribuer à une économie plus durable.

Le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale sont devenues des enjeux essentiels pour toute société désirant s'inscrire dans une démarche responsable vis-à-vis des êtres humains et de l'environnement.

Le Groupe RONDY a pris conscience de ses obligations en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

Au travers de ce rapport, le Groupe RONDY souhaite rendre publics les engagements qui sont les siens en la matière.

Le respect de ces engagements constitue une des clés du développement à long terme de notre société et de ses services.

Cette politique RSE fait partie intégrante des axes stratégiques de développement du Groupe RONDY. La planification et la réalisation des tâches à entreprendre sont pilotées par les pilotes de chaque processus et mises à jour à travers leurs plans d'actions. Un reporting est réalisé à la direction par l'intermédiaire de COPIL. La direction s'assure que les moyens humains et financiers sont en adéquation avec l'atteinte des objectifs fixés.

Le pilotage des enjeux RSE est directement assuré par la Direction, avec l'appui des fonctions opérationnelles concernées (finance, RH, achats, logistique, qualité).



LE GROUPE RONDY



UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Références VSME :
C1 - Démarche de double matérialité

Fondé en 1946, le Groupe RONDY est un acteur majeur du négoce de gros en France dans le secteur de la distribution au travers de ses filiales françaises et asiatiques.

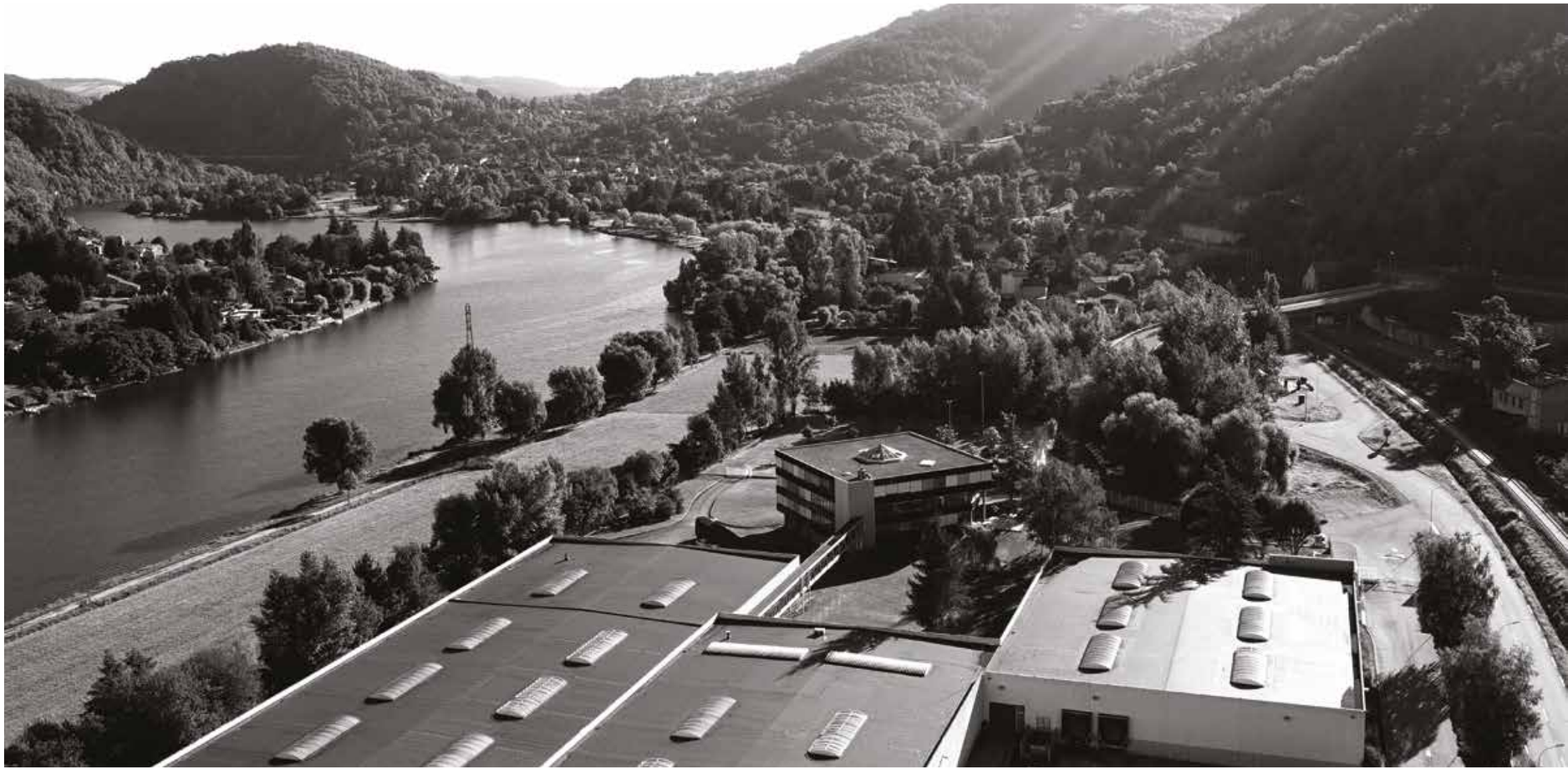
Notre groupe familial basé en Haute-Loire bénéficie d'un outil logistique hors du commun avec une tour de stockage entièrement automatisée d'une capacité de 27000 palettes et un entrepôt de 35000 m2 dédié aux déchargements des containers, à la préparation de commandes et au stockage des gros gabarits et produits sensibles (8000 palettes supplémentaires).

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le Groupe RONDY est un acteur français du commerce de gros et de la distribution spécialisée. Le Groupe développe, source, commercialise et distribue une large gamme de produits destinés aux secteurs de l'amélioration de l'habitat, du bricolage, de la quincaillerie, de l'électricité, des équipements automobiles et des équipements de protection individuelle.

Ces activités reposent sur la maîtrise de la chaîne de valeur, depuis le référencement des fournisseurs et le développement des produits jusqu'à leur commercialisation auprès des distributeurs et utilisateurs finaux.

L'activité du Groupe s'articule principalement autour des sociétés et marques suivantes :



RONDY Financière Activité de holding	RONDY FAR EAST Bureau administratif et financier à Hong-Kong et bureau d'inspection avant embarquement à Shanghai	dofin Quincaillerie, électricité et équipements associés
AUTOBEST Équipements et outillages automobiles destinés aux professionnels et aux particuliers	RONDY Groupe	gefom Spécialiste en accessoires électriques et luminaires
iEV Équipements de Protection Individuelle (EPI)	RONDY Roger Gestion immobilière	novoo Activités e-commerce du Groupe (notamment Meca24 et Oxeo)

MARCHÉS ET CLIENTS

Le Groupe exerce principalement ses activités sur le marché français et développe également certaines activités à l'international. Il intervient majoritairement dans le secteur du commerce interentreprises (B2B).

Ses principaux clients sont :

- Les enseignes de bricolage (GSB) ;
- Les centrales d'achat ;
- Les distributeurs professionnels ;
- Les réseaux spécialisés de l'automobile ;
- Les plateformes e-commerce ;
- Les enseignes de distribution spécialisées dans l'équipement de la maison et de l'habitat.

Le développement du commerce digital constitue par ailleurs un axe stratégique important pour le Groupe à travers NOVOO et ses différentes plateformes e-commerce.

EXPOSITION À CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ ET CRITÈRES D'EXCLUSION DES INDICES DE RÉFÉRENCE DE L'UNION

Références VSME :
C8 - Impacts sur la biodiversité et les écosystèmes

Le Groupe RONDY exerce ses activités dans les domaines de la distribution spécialisée, du commerce de gros, du e-commerce et de la commercialisation de produits destinés notamment à l'équipement de la maison, à la quincaillerie, à l'électricité, aux équipements automobiles et aux équipements de protection individuelle.

Dans ce cadre, le Groupe n'exerce aucune activité liée :

- À la fabrication ou au commerce d'armes controversées ;
- À la production ou à la transformation du tabac ;
- À l'extraction, la production ou la transformation de combustibles fossiles (charbon, pétrole ou gaz) ;
- À la production de pesticides ou d'autres produits agrochimiques.

Par conséquent, aucun chiffre d'affaires n'est généré dans ces secteurs d'activité.

Au regard de la nature de ses activités, le Groupe RONDY ne fait l'objet d'aucune exclusion au titre des critères applicables aux indices de référence climat de l'Union européenne, notamment les indices de référence « Transition climatique » (CTB) et « Accord de Paris » (PAB).

Cette situation est cohérente avec la stratégie de développement du Groupe, qui repose sur des activités de négoce, de distribution et de commerce digital, tout en intégrant progressivement les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa démarche d'amélioration continue.

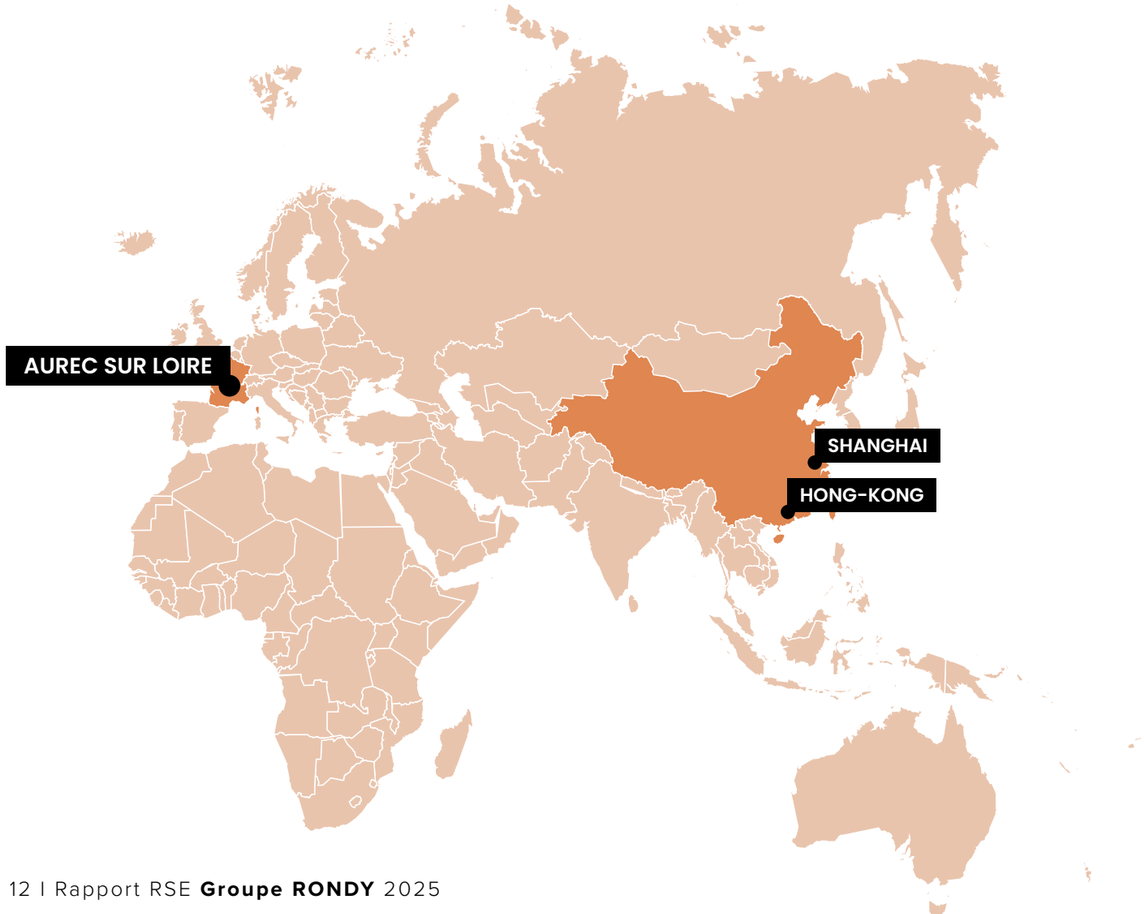
PRINCIPALES RELATIONS D'AFFAIRES

Références VSME :
C8 - Impacts sur la biodiversité et les écosystèmes

Le Groupe travaille avec un réseau de fournisseurs, fabricants, sous-traitants et prestataires logistiques situés en France, en Europe et en Asie. Les relations commerciales sont construites dans une logique de partenariat durable intégrant progressivement des exigences en matière de qualité, de conformité, de responsabilité sociale et de performance environnementale.

Les principaux partenaires du Groupe comprennent :

- Des fournisseurs de produits finis et de composants ;
- Des transporteurs et logisticiens ;
- Des distributeurs et centrales d'achat ;
- Des partenaires digitaux et e-commerce.



STRATÉGIE ET DURABILITÉ

Références VSME :
B1 - Principes de préparation

La stratégie du Groupe RONDY vise à conjuguer croissance économique, satisfaction des clients et création de valeur durable pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Les principaux axes stratégiques sont :

- Le développement des marques du Groupe ;
- La croissance des activités digitales et e-commerce ;
- Le renforcement de la performance opérationnelle ;
- L'intégration progressive des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques dans les processus de décision ;
- L'amélioration continue des pratiques responsables au sein de la chaîne de valeur.

Depuis 2023, le Groupe a structuré sa démarche RSE à travers la réalisation d'un diagnostic RSE, la mise en place d'un COPIL dédié, le développement d'indicateurs ESG, la réalisation d'un bilan carbone et la conduite d'une analyse de matérialité.

Dans le domaine environnemental, le Groupe s'est fixé un objectif de réduction de **15 % de son empreinte carbone à horizon 2030** par rapport à l'année de référence 2025, notamment au travers de la maîtrise des consommations énergétiques, de la décarbonation des transports, de l'optimisation logistique et de la réduction des déchets.

Parallèlement, le Groupe poursuit le renforcement de ses engagements en matière de sécurité, d'éthique, d'achats responsables, de respect des droits humains et de qualité de vie au travail afin de contribuer durablement à la performance globale de l'entreprise.

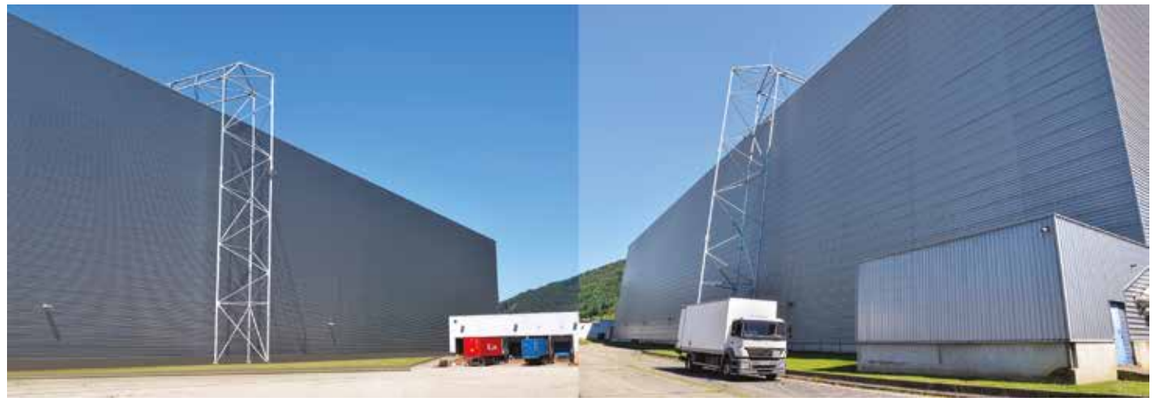
INDICATEURS CLÉS (2025)

SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE	
Statut	
78 531 607 €	**564**
Total du bilan (données 24-25)	Containers reçus
12 K	**11 634 195**
Références produits	Produits vendus
52 051 584 €	**2 011**
Chiffre d'affaires consolidés (données 24-25)	Clients facturés
6430Z	**147**
Code NACE	Salariés



UNE TOUR DE STOCKAGE ENTIÈREMENT AUTOMATISÉE

D'une longueur de 150m et d'une hauteur de 35m (19 hauteurs de palettes), elle a une contenance totale de 27 000 palettes. Le groupe dispose d'un grand espace supplémentaire de 18 000 m² de stockage. Les tapis roulants automatisés deviennent un nouveau mode de transport intelligent et interactif. Arrivé à la zone de préparation, le produit est conditionné, pesé électriquement, colisé, scanné et palettisé. Le but essentiel du Groupe RONDY est d'accomplir, dans les meilleures conditions économiques et les meilleurs délais, la livraison des commandes clients.



UN SYSTÈME DE GESTION SUR MESURE

Notre système de gestion, développé en interne par notre équipe informatique, permet une centralisation optimale de nos données et une excellente adaptation à nos besoins.



UNE FORCE DE VENTE

Notre force de vente déployée dans toute la France est riche de 14 commerciaux et permet de répondre aux attentes de notre clientèle dans les plus brefs délais.



UN SERVICE MARKETING DÉDIÉ AUX BESOINS DE L'ENTREPRISE

Grâce à notre service marketing intégré, nous sommes autonomes et réactifs quant à la réalisation de nos packagings, notices, catalogues, photos, supports de communication divers...



CONFORMITÉ AUX CAHIERS DES CHARGES

Nos approvisionnements sont testés sur les sites de production par notre équipe d'inspection et contrôlés à réception dans nos locaux. En outre, nos partenariats avec des laboratoires de référence nous assurent une conformité réglementaire sans faille.



NOS ENGAGEMENTS

Le Groupe RONDY s'engage aux côtés de Reforest'Action en participant à la plantation d'une forêt parce qu'après la réduction de l'empreinte carbone, la forêt s'avère être la meilleure solution pour répondre positivement aux défis que sont le changement climatique et l'érosion de la biodiversité.

Nous avons adopté le code de conduite amfori BSCI, qui promeut un commerce ouvert, durable et respectueux des travailleurs. Le processus **amfori BSCI** comprend des projets de sensibilisation, des formations, l'organisation de tables rondes avec les autorités et les syndicats, ainsi que des audits réguliers réalisés par des organes de contrôle agréés.

Le Groupe RONDY est adhérent du "Global Compact", programme des Nations Unies en faveur du Développement Durable. Cette initiative, lancée par l'ONU en 2000, incite les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable et respectueuse de l'environnement.

NOS CERTIFICATIONS ET LABELS

Le Groupe RONDY est certifié Opérateur Economique Agréé simplifications douanières. Ce label est reconnu dans le monde entier comme un gage de sérieux et de fiabilité. Il assure la maîtrise du risque réglementaire et de fraude douanière, la traçabilité des flux et le contrôle interne, mais aussi la sécurité des systèmes d'information.

Afin de mesurer et de renforcer notre engagement envers des pratiques commerciales responsables sur les plans social et environnemental, nous avons initié une démarche d'évaluation auprès de **l'organisme Ecovadis et avons obtenu la médaille d'Or en 2025.**

Le Groupe Rondy labellisé #TechAtWork par ChooseMyCompany en 2024 !
Cette distinction valorise notre engagement pour un environnement de travail innovant et attractif dans le secteur technologique. Nos collaborateurs ont évalué anonymement plusieurs critères clés : ambiance, développement professionnel, reconnaissance, rémunération et adhésion aux valeurs de l'entreprise. Ce label récompense nos efforts et nous motive à continuer d'innover pour améliorer l'expérience de travail chez Groupe Rondy !

PACTE DE L'ONU

Le Pacte mondial des Nations Unies propose un cadre d'engagement universel et volontaire, qui s'articule autour de dix principes relatifs aux droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Le Groupe RONDY s'engage à respecter ces dix principes du Pacte mondial des Nations Unies



PRINCIPE 1

Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

PRINCIPE 2

Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

PRINCIPE 3

Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective

PRINCIPE 4

Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

PRINCIPE 5

Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

PRINCIPE 6

Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

PRINCIPE 7

Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement d'emploi et de profession.

PRINCIPE 8

Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

PRINCIPE 9

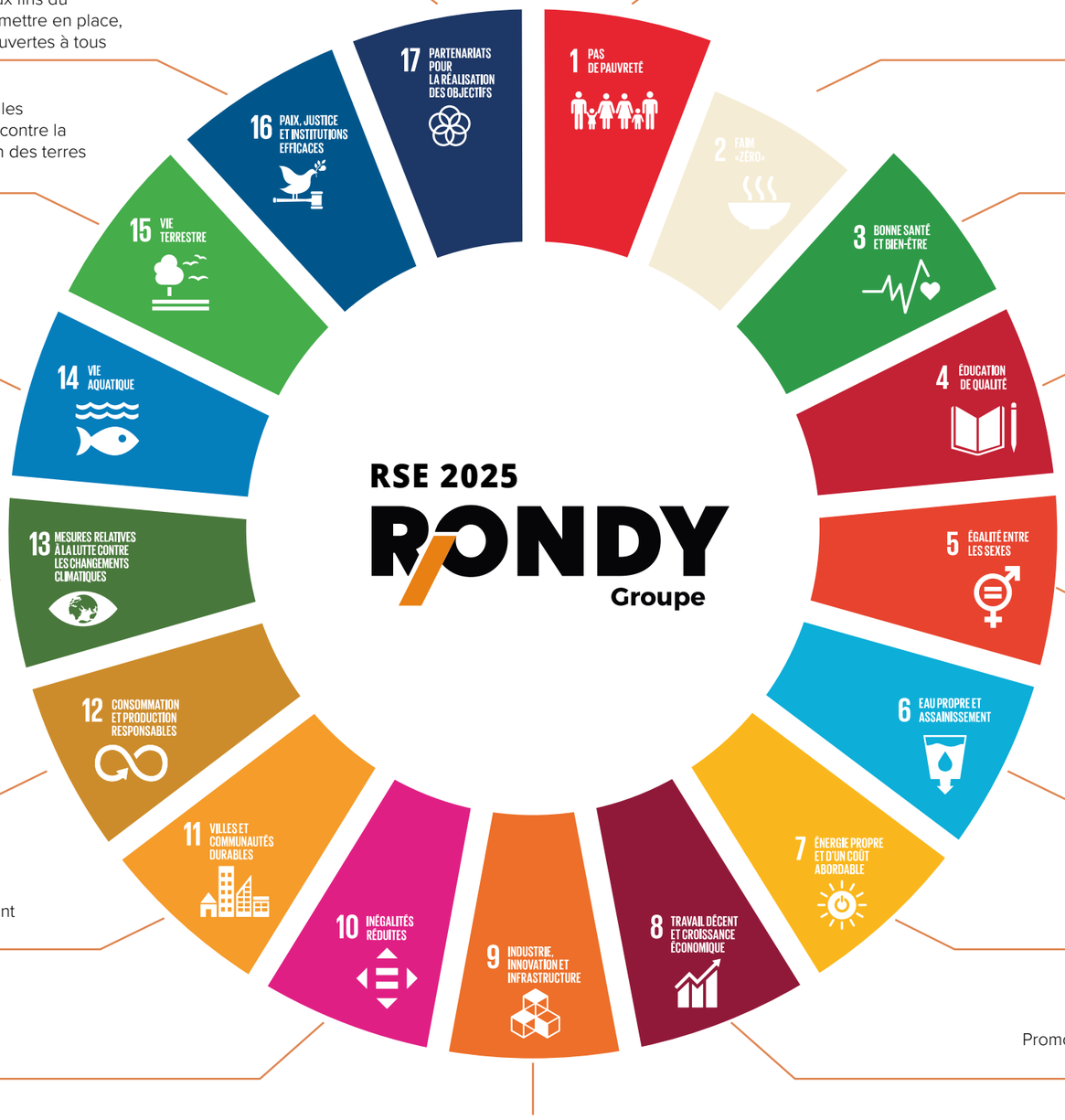
Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

PRINCIPE 10

Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Groupe RONDY adhère aux 17 Objectifs de développement durable (ODD) élaborés par les Nations unies en 2015. Ils constituent un appel mondial à agir à l'horizon 2030 pour réduire les inégalités, rendre le monde meilleur pour les générations futures, notamment en apportant des solutions au problème du changement climatique, et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles

Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Établir des modes de consommation et de production durables

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

Dans le cadre de sa démarche RSE et conformément aux principes de la norme ISO 26000 ainsi qu'aux attentes de la norme VSME, le Groupe RONDY a réalisé une analyse de matérialité visant à identifier et hiérarchiser les enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance les plus significatifs pour son activité. Cette démarche a pour objectif de concentrer les efforts de l'entreprise sur les thématiques présentant le plus fort impact pour son développement et pour ses parties prenantes.

L'analyse a été construite à partir des attentes exprimées par les principales parties prenantes du Groupe (clients, collaborateurs, fournisseurs, partenaires, actionnaires, institutions et territoire local) ainsi que des enjeux propres à ses activités de commerce de gros, de distribution spécialisée et d'e-commerce. Elle tient également compte des orientations stratégiques du Groupe, de son évaluation EcoVadis, de son bilan carbone et des exigences réglementaires applicables.

La matrice présentée ci-après permet de visualiser le niveau de priorité attribué à chaque enjeu selon deux dimensions complémentaires :

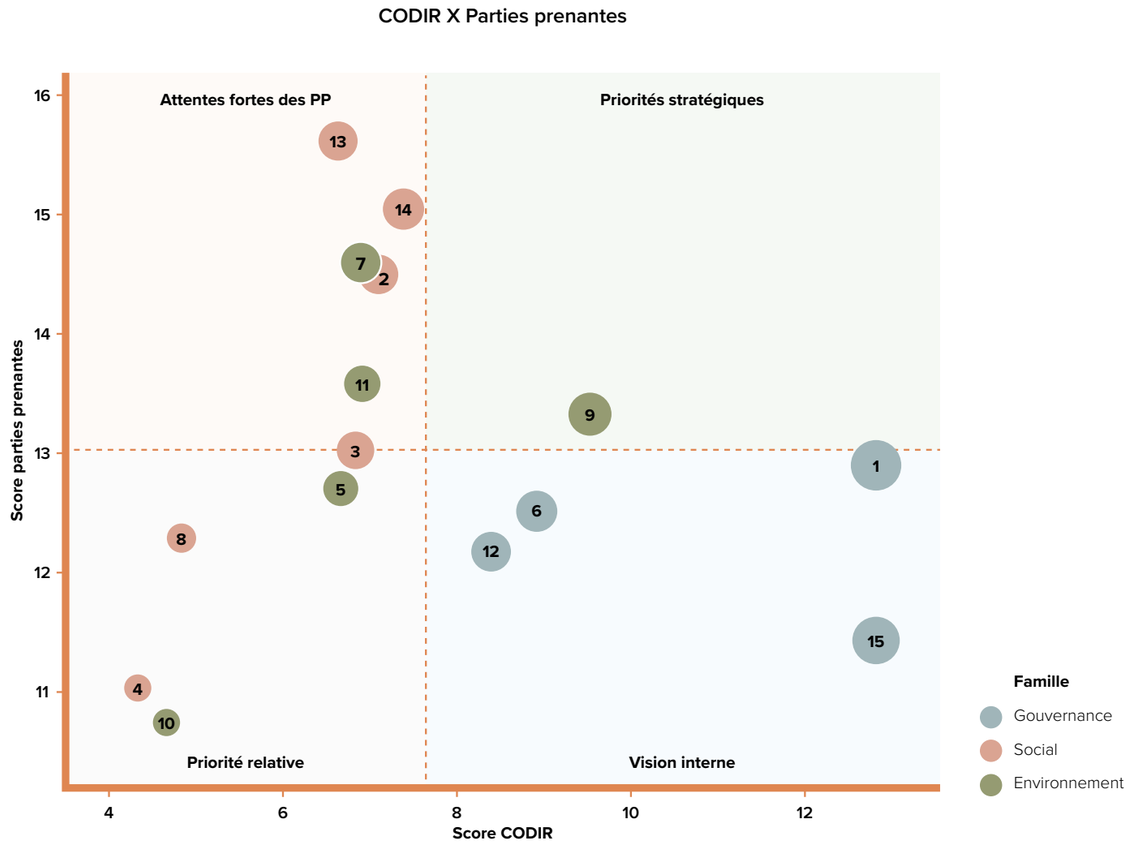
- Son importance pour les parties prenantes ;
- Son impact sur la performance, la pérennité et la stratégie du Groupe.

Cette analyse constitue un outil d'aide à la décision pour la Direction et les pilotes de processus. Elle permet d'orienter le plan d'actions RSE, de définir les priorités de progrès et de suivre l'évolution des engagements du Groupe dans une logique d'amélioration continue.

La matrice de matérialité est revue périodiquement afin de tenir compte de l'évolution des attentes des parties prenantes, des enjeux du marché, des évolutions réglementaires et des orientations stratégiques du Groupe. Cette démarche contribue à garantir la cohérence entre la stratégie de développement du Groupe RONDY et ses engagements en matière de durabilité.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ



1 - Conformité réglementaire et gestion des risques
2 - Développement des compétences
3 - Dialogue social constructif
4 - Diversité et inclusion
5 - Économie circulaire, réparabilité et réemploi
6 - Éthique des fournisseurs et SST
7 - Gestion responsable des déchets
8 - Insertion professionnelle
9 - Mesure et réduction de l'empreinte carbone
10 - Mobilité durable des collaborateurs
11 - Optimisation des consommations d'énergie
12 - Protection des données personnelles
13 - Qualité de vie et bien-être professionnel
14 - Santé et sécurité au travail
15 - Transparence et traçabilité

SOCIAL ET DROITS DE L'HOMME





Cette partie présente les engagements du Groupe RONDY en faveur de ses collaborateurs et du respect des droits fondamentaux. Elle couvre les principaux thèmes du pilier Labour & Human Rights d'EcoVadis et s'appuie sur les indicateurs sociaux du VSME.

DIVERSITÉ, ÉGALITÉ ET INCLUSION

Références VSME :
B8 – Effectifs et caractéristiques générales
C6 – Politiques et procédures en matière de droits de l'Homme
C7 – Incidents en matière de droits de l'Homme

Le respect des droits fondamentaux, de la diversité et de l'égalité des chances constitue un engagement fort du Groupe RONDY. Notre politique de ressources humaines vise à garantir un environnement de travail inclusif, respectueux et exempt de toute forme de discrimination, où chacun peut évoluer selon ses compétences, son engagement et son potentiel.

Cette démarche s'inscrit dans le respect de notre Charte Éthique, de la réglementation applicable ainsi que des principes internationaux relatifs aux droits de l'Homme. Elle s'applique à l'ensemble de nos collaborateurs, candidats, partenaires et fournisseurs.

Les effectifs du Groupe sont principalement rattachés à la France. Les collaborateurs basés hors France interviennent principalement en Chine, au sein des fonctions de contrôle des embarquements, de contrôle qualité, d'inspection et de comptabilité.

ÉGALITÉ DES CHANCES

Références VSME :
B8 – Effectifs et caractéristiques générales

Nous garantissons un accès équitable à l'emploi, à la formation, au développement des compétences et aux opportunités d'évolution professionnelle, sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de nationalité, de religion, d'opinion politique, d'orientation sexuelle, de handicap ou de toute autre caractéristique protégée par la loi.

Nos recrutements reposent exclusivement sur les compétences, les qualifications et les aptitudes des candidats. Chaque processus est conduit selon des critères objectifs et transparents afin d'assurer une égalité de traitement à chaque étape.
L'inclusion des personnes en situation de handicap constitue un axe majeur de notre politique RH. Depuis de nombreuses années, nous développons des partenariats avec le secteur protégé (ESAT et entreprises adaptées), favorisons le maintien dans l'emploi et accompagnons les collaborateurs dans leurs démarches grâce à **un référent handicap**.

En 2025, les équipes de **France Travail Monistrol-sur-Loire et de Cap Emploi** ont été accueillies afin d'évaluer l'adaptation de nos postes de travail et d'identifier de nouvelles opportunités d'insertion professionnelle.

Les collaborateurs bénéficiant d'une **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)** disposent d'un accompagnement personnalisé ainsi que d'un jour de congé supplémentaire destiné à faciliter leur suivi médical.

INDICATEURS CLÉS (2025)

7,19%	1
Des collaborateurs bénéficient d'une RQTH (valorisant 10% au regard de nos obligations légales)	Salarié détaché par l'ESAT

En 2025, le Groupe a franchi une nouvelle étape dans sa politique d'inclusion en recrutant en CDI un ancien travailleur issu du secteur protégé. Il poursuit également son partenariat avec un ESAT en accueillant durablement un travailleur mis à disposition à temps plein. Ces actions traduisent notre engagement à favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et à développer des collaborations durables avec le secteur protégé.

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LES DISCRIMINATIONS

Références VSME :
C6 – Politiques et procédures en matière de droits de l'Homme
C7 – Incidents en matière de droits de l'Homme

Aucune forme de harcèlement, de violence, de comportement sexiste ou de discrimination n'est tolérée au sein du Groupe. Nous veillons à garantir à chaque collaborateur un environnement de travail fondé sur le respect, la dignité et l'écoute.

Afin de prévenir ces situations et d'accompagner les collaborateurs, **une référente harcèlement**, élue au sein du Comité Social et Économique (CSE) et formée par **CAPICONSULT**, est à la disposition de l'ensemble des salariés. Les collaborateurs, qu'ils soient victimes ou témoins d'une situation de harcèlement ou de discrimination, peuvent la solliciter afin d'être écoutés, orientés et accompagnés en toute confidentialité.

La Directrice des Ressources Humaines a également suivi une formation spécifique sur la prévention et le traitement des situations de harcèlement afin de renforcer les compétences internes et d'assurer une prise en charge adaptée des signalements.

En complément, **un formulaire de signalement** est accessible à l'ensemble des collaborateurs. Chaque alerte fait l'objet d'un traitement confidentiel et adapté, conformément à notre Charte Éthique.

Cette organisation contribue à développer une culture de prévention et à garantir un environnement de travail respectueux des droits de chacun.

INDICATEURS CLÉS (2025)

0	100%
Signalement de harcèlement ou de discrimination	Personnel nouvellement embauché ayant signé la charte éthique

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Références VSME :
B8 – Effectifs et caractéristiques générales
B10 – Rémunération, négociation collective et formation
C5 – Caractéristiques supplémentaires (générales) du personnel

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue un engagement durable du Groupe RONDY. Nous veillons à garantir une égalité de traitement en matière de recrutement, de rémunération, de formation, de développement des compétences et d'accès aux responsabilités.

En 2025, le Groupe obtient un **Index de l'égalité professionnelle de 92/100**, reflétant les actions engagées pour promouvoir la mixité et l'équité au sein de l'entreprise.

Cette dynamique se traduit également par une représentation féminine significative au sein des instances de gouvernance. Trois femmes figurent parmi les dix plus hautes rémunérations du Groupe, illustrant une politique d'évolution professionnelle fondée sur les compétences et les performances.

Le Groupe poursuit ses actions afin de renforcer la mixité des métiers et de favoriser une représentation équilibrée des femmes et des hommes à tous les niveaux de l'organisation.

INDICATEURS CLÉS (2025)

92/100	41%
Index de l'égalité professionnelle.	De femmes dans l'effectif
40%	**33%**
de femmes au Comité de Direction	De femmes au Conseil d'administration



DIVERSITÉ ET INCLUSION

Références VSME :
B8 – Effectifs et caractéristiques générales

Nous considérons la diversité comme un facteur de performance, d'innovation et de cohésion. La complémentarité des parcours, des expériences, des générations et des cultures favorise le partage des connaissances et contribue au développement durable du Groupe.

Présent à l'international, notamment **à Shanghai et Hong Kong**, le Groupe s'appuie sur des équipes locales stables, dont certains collaborateurs nous accompagnent depuis plus de vingt ans. Cette diversité culturelle constitue un véritable atout dans nos relations avec nos partenaires et nos clients.

INDICATEURS CLÉS (2025)

46 ans	14 ans
Âge moyen	Ancienneté moyenne

Le Groupe encourage également la diversité générationnelle en favorisant la transmission des savoir-faire et l'insertion professionnelle des jeunes. Chaque année, nous accueillons des stagiaires et des apprentis, de la classe de troisième au niveau Master, afin de leur faire découvrir nos métiers, nos valeurs et notre environnement de travail.

INDICATEURS CLÉS (2025)

24	7
Stagiaires accueillis	Apprentis formés

17%	43%
Des collaborateurs ont moins de 30 ans	Des collaborateurs ont plus de 50 ans

147	135	6
Salariés	CDI	CDD



LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Références VSME :
C6 – Politiques et procédures en matière de droits de l'Homme

Le Groupe RONDY respecte la liberté d'association et le droit à la négociation collective, conformément à la réglementation applicable et aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Chaque collaborateur est libre d'adhérer ou non à une organisation syndicale et de participer aux instances représentatives du personnel, sans subir de discrimination ou de représailles liées à son engagement.

Cet engagement s'étend également à notre chaîne d'approvisionnement. Dans le cadre de notre démarche d'achats responsables et de notre adhésion au programme **amfori BSCI**, nous sensibilisons nos fournisseurs au respect des droits fondamentaux des travailleurs, notamment la liberté d'association et le droit à la négociation collective.

INDICATEURS CLÉS (2025)

100%	0
Des collaborateurs sont couverts par une convention collective ou par le droit local.	Incident signalé relatif à la liberté d'association

PRÉVENTION DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DU TRAVAIL FORCÉ

Références VSME :
C6 – Politiques et procédures en matière de droits de l'Homme
C7 – Incidents en matière de droits de l'Homme

Le Groupe RONDY applique une politique de **tolérance zéro** à l'égard du travail des enfants, du travail forcé, de la traite des êtres humains et de toute autre pratique portant atteinte aux droits fondamentaux.

Nous veillons au respect des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ainsi qu'à l'application de ces principes au sein de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement.

Dans le cadre de notre démarche d'achats responsables et de notre adhésion au programme **amfori BSCI**, nous sensibilisons nos partenaires au respect de ces exigences et intégrons ces enjeux dans nos relations commerciales.

À ce jour, aucun incident confirmé au travail des enfants, au travail forcé ou à la traite des êtres humains n'a été identifié au sein du Groupe ni porté à notre connaissance chez nos partenaires.

INDICATEURS CLÉS (2025)

0	0
Cas de travail des enfants identifié	Cas de travail forcé ou de traite des êtres humains identifié

0
Incident signalé au sein du Groupe ou dans notre chaîne d'approvisionnement

Les salariés ont à leur disposition un formulaire de signalement d'alerte pour déclarer ou signaler de tels agissements s'ils sont témoins de ceux-ci ou en ont connaissance. Chaque salarié s'engage contre signature lors de son recrutement sur les termes de la charte éthique.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Références VSME :
B10 – Rémunération, dialogue social, formation et conditions de travail

Le Groupe RONDY veille à offrir à ses collaborateurs des conditions de travail favorisant leur bien-être, leur engagement et leur développement professionnel. Notre politique de ressources humaines repose sur une rémunération équitable, une protection sociale adaptée, un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ainsi qu'une démarche d'amélioration continue de la qualité de vie au travail.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

Le Groupe garantit une rémunération conforme aux dispositions légales et aux conventions collectives, fondée sur les compétences, les responsabilités et l'engagement de chacun.

En 2025, 100 % des rémunérations sont supérieures au salaire de subsistance estimé pour la région Auvergne (1 800 € brut/mois).

Au-delà de la rémunération fixe, les collaborateurs bénéficient de plusieurs avantages sociaux participant à leur pouvoir d'achat et à leur qualité de vie :

- 13ème mois ;
- Titres-restaurant ;
- Prime de transport ;
- Prime sur l'objectif ;
- Compte Épargne Temps (CET) ;
- Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERECO).

Le Groupe favorise également le partage de la valeur grâce à un système de primes individuelles et à un accord de participation commun à l'ensemble des sociétés de l'UES.

PROTECTION SOCIALE ET ÉQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE

Le Groupe accompagne ses collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel grâce à une protection sociale adaptée (mutuelle, prévoyance) et à des dispositifs favorisant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

L'organisation du travail privilégie des horaires de journée, sans travail de nuit ni équipes postées, tout en proposant des modalités adaptées lorsque les activités le permettent : télétravail, temps partiel, retraite progressive, aménagement des horaires ou encore droit à la déconnexion.

Des dispositifs spécifiques viennent également accompagner les collaborateurs dans certaines situations personnelles, notamment les congés parentaux, les congés pour enfant malade, le don de congés aux proches aidants ou encore les autorisations d'absence liées à la vie familiale.

INDICATEURS CLÉS (2025)

90%	1
Salariés pratiquant le télétravail sur les postes le permettant	Retraite progressive

RÉALISATIONS 2025

FACILITER LE QUOTIDIEN DES COLLABORATEURS

Afin d'améliorer les conditions de travail, le Groupe a notamment réduit la pause déjeuner des équipes administratives après consultation des salariés, mis en place un service de livraison de repas et aménagé des espaces de travail plus fonctionnels, notamment grâce à une charte des open spaces et à la création d'un espace dédié aux appels confidentiels.

RÉNOVATION DE LA SALLE DE SPORT MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL

MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE MUTUELLE

En 2025, le Groupe RONDY a déployé un nouveau contrat de complémentaire santé afin d'offrir à ses collaborateurs une couverture plus performante et mieux adaptée à leurs besoins. Cette évolution a permis d'atteindre un taux moyen de prise en charge des dépenses de santé de 94,9 %, renforçant ainsi la protection sociale des salariés et limitant leur reste à charge.

OPÉRATION LUNETTES POUR TOUS

En 2025, une journée optique a été organisée en partenariat avec Lunettes Pour Tous, permettant à 51 collaborateurs de bénéficier d'un examen de vue gratuit ainsi que d'un équipement optique adapté sans reste à charge.

ÉCOUTE ET ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

L'écoute des collaborateurs constitue un levier essentiel de notre démarche d'amélioration continue.

Depuis 2018, des enquêtes internes permettent de mesurer la satisfaction des salariés et d'identifier leurs attentes. Depuis 2023, ces retours sont complétés lors des entretiens annuels afin de construire des plans d'actions adaptés aux besoins exprimés.

L'enquête menée auprès de l'équipe logistique concernant l'adaptation des horaires face à la canicule témoigne de notre écoute et notre engagement envers nos salariés.

En parallèle, le Groupe poursuit sa démarche d'évaluation de l'engagement des collaborateurs avec **ChooseMyCompany**, apportant un regard indépendant sur la qualité de vie au travail et permettant d'identifier de nouveaux axes de progrès.

Label HappyIndex®AtWork obtenu grâce à l'enquête ChooseMyCompany en 2024 (valable 3 ans) .

INDICATEURS CLÉS (2025)

90,2%	86%
De satisfaction concernant les actions et animations de qualité de vie au travail.	De taux de participation aux événements QVT

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Références VSME :
B9 – Santé et sécurité des salariés

La santé et la sécurité de nos collaborateurs constituent une priorité pour le Groupe RONDY. Notre démarche repose sur la prévention des risques professionnels, l'amélioration continue des conditions de travail et le développement d'une culture de prévention impliquant l'ensemble des collaborateurs. Au-delà du respect des exigences réglementaires, nous mettons en œuvre des actions concrètes afin de protéger la santé de nos équipes, réduire la pénibilité des postes et garantir un environnement de travail sûr.

ÉVALUATION DES RISQUES AU TRAVAIL

Le Groupe RONDY identifie et évalue régulièrement les risques professionnels afin de mettre en œuvre les mesures de prévention les plus adaptées.

Cette démarche s'appuie sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), mis à jour chaque année, ainsi que sur le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIPACT). Ces outils permettent de hiérarchiser les risques, de définir les priorités d'action et d'assurer un suivi des mesures mises en œuvre.

Afin d'animer cette démarche, le Groupe s'appuie sur un groupe de référents Santé & Sécurité composé de collaborateurs issus de différents services. Réunis chaque trimestre, ces référents analysent les situations observées sur le terrain, suivent les actions engagées et proposent des pistes d'amélioration. Cette organisation favorise le partage des bonnes pratiques et contribue au développement d'une véritable culture de prévention.



INDICATEURS CLÉS (2025)

3	25
Défibrilateurs sur site	Sauveteurs et Secouristes du Travail sur site soit 17% de l'effectif total

Les accidents du travail, incidents et situations à risque font également l'objet d'analyses afin d'identifier leurs causes et de mettre en place des actions correctives destinées à éviter leur réapparition.

L'analyse des risques met en évidence plusieurs risques professionnels principaux liés à nos activités, notamment la manutention manuelle, les déplacements, les gestes répétitifs et les chutes de plain-pied. Ces risques font l'objet d'actions de prévention spécifiques et d'un suivi régulier.

PRÉVENTION DES RISQUES ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La prévention des risques s'accompagne d'investissements réguliers visant à améliorer les conditions de travail, réduire la pénibilité des postes et préserver la santé des collaborateurs.

Chaque année, le Groupe RONDY met en œuvre de nouvelles actions de prévention, définies à partir des retours du terrain, de l'analyse des risques et des besoins exprimés par les équipes.

En 2025, plusieurs projets structurants ont été déployés afin de renforcer la sécurité et le confort au travail.

RÉALISATIONS 2025

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS DES SALARIÉS

À la suite d'une étude acoustique réalisée sur le site, des bouchons d'oreille moulés sur mesure ont été distribués aux collaborateurs exposés au bruit afin d'améliorer leur protection.

Nous avons équipé nos techniciens de maintenance de lunettes adaptées à leur vue pour éviter la dégradation de leurs propres lunettes.



RÉALISATIONS 2025

NOUVELLE PLATEFORME ÉLÉVATRICE

Une plateforme élévatrice a été installée afin de limiter les manutentions manuelles et de réduire les efforts physiques lors des opérations de levage.

RÉALISATIONS 2025

DÉPLOIEMENT D'EXOSQUELETTES

Afin de réduire les contraintes physiques liées aux opérations de manutention, le Groupe a expérimenté et investit des exosquelettes auprès des équipes logistiques. Cette initiative vise à prévenir les troubles musculo-squelettiques et à améliorer le confort de travail.





RÉALISATIONS 2025

PLAN CANICULE

Face aux épisodes de fortes chaleurs, le Groupe a renforcé ses mesures de prévention en avançant les horaires de travail, en installant des ventilateurs et des brumisateurs dans les entrepôts, en testant des t-shirts rafraîchissants et en distribuant des glaces aux équipes.



RÉALISATIONS 2025

FILMEUSE AUTOMATIQUE ET CHARIOTS ÉLÉVATEURS

Ces équipements permettent de réduire les manutentions manuelles, d'améliorer l'ergonomie des postes de travail et de renforcer la sécurité des opérations logistiques, tout en optimisant la performance des flux.

À travers ces investissements et ces actions de prévention, le Groupe RONDY poursuit une démarche d'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail. Chaque année, de nouvelles initiatives sont mises en œuvre afin d'adapter les conditions de travail aux évolutions des métiers, de réduire les risques professionnels et d'améliorer durablement le bien-être des collaborateurs.

FORMATION ET SENSIBILISATION

La prévention repose également sur la montée en compétences des collaborateurs.

Chaque nouvel arrivant bénéficie d'un accueil sécurité et d'une sensibilisation aux risques liés à son poste. Des formations sont ensuite organisées tout au long de l'année afin de développer les bons réflexes et de maintenir les compétences réglementaires.

En 2025, **138 collaborateurs** ont été formés à la santé et à la sécurité au travail à travers des formations portant notamment sur :

- Le secourisme au travail (27) ;
- La manipulation des extincteurs ;
- Les habilitations CACES ;
- Les risques incendie ;
- Les gestes et postures.

Des exercices d'évacuation sont régulièrement organisés afin de vérifier l'efficacité des procédures d'urgence et de sensibiliser les équipes.

PROJET 2026

FORMATION INCENDIE (RÉALITÉ VIRTUELLE)

PRÉVENTION SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Parce que la santé ne se limite pas à la prévention des accidents, le Groupe mène également des actions en faveur du bien-être de ses collaborateurs.

En 2025, une journée optique a été organisée en partenariat avec Lunettes Pour Tous, permettant à 51 collaborateurs de bénéficier d'un examen de vue gratuit ainsi que d'un équipement optique adapté sans reste à charge.

Le Groupe poursuit également sa démarche de prévention grâce à des ateliers consacrés au sommeil, à l'alimentation, à la naturopathie, gestes et postures et à la qualité de vie au travail. Par ailleurs, **une salle de sport** est mise gratuitement à disposition des collaborateurs afin d'encourager la pratique d'une activité physique régulière et de lutter contre la sédentarité.





PRÉVENTION DES FORTES CHALEURS

Afin de protéger les collaborateurs exposés aux fortes chaleurs, le Groupe a mis en œuvre un plan canicule comprenant notamment :

- L'avancement des horaires de travail ;
- L'installation de ventilateurs et de brumisateurs ;
- La mise à disposition de t-shirts et chasubles rafraîchissants ;
- La distribution de glaces et de boissons.
- Autorisation du port du bermuda dans les bureaux

Ces mesures visent à préserver la santé des équipes et à maintenir de bonnes conditions de travail lors des épisodes climatiques extrêmes.

PROJET 2026

ACHAT DE 2 RAFRAÎCHISSEURS D'AIR ADIABATIQUES OBERA IC22

pour améliorer le confort thermique des collaborateurs dans les ateliers lors des épisodes de fortes chaleurs, tout en privilégiant une solution à faible consommation énergétique.





SÛRETÉ DES INSTALLATIONS

Le Groupe veille également à la protection des personnes et des biens grâce à des dispositifs de sûreté adaptés.

Les bâtiments sont équipés d'un système de vidéosurveillance, de contrôles d'accès sécurisés ainsi que d'une installation de sprinklage automatique, permettant une intervention rapide en cas d'incendie.

Ces équipements complètent les mesures de prévention mises en œuvre afin de garantir un environnement de travail sécurisé.

POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ ET ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

La Direction du Groupe RONDY fait de la santé et de la sécurité une priorité stratégique. Elle s'engage à mettre à disposition les moyens humains, techniques et organisationnels nécessaires afin de prévenir les risques professionnels et d'améliorer en continu les conditions de travail.

Cette politique repose sur quatre engagements :

- Prévenir les risques professionnels ;
- Améliorer durablement les conditions de travail ;
- Former et sensibiliser les collaborateurs ;
- Garantir la conformité réglementaire et favoriser une culture de prévention.

À travers cette démarche, le Groupe RONDY affirme sa volonté de protéger durablement la santé de ses collaborateurs et de faire de la prévention un levier de performance collective.

INDICATEURS CLÉS (2025)

33,7	**0,03**
Taux de fréquence des accidents du travail	Taux de gravité des accidents du travail
0	**0**
Décès liés à un accident du travail	Décès liés à une maladie professionnelle

Aucun décès lié à un accident du travail ou à une maladie professionnelle n'a été enregistré en 2025. Le Groupe poursuit sa démarche de prévention à travers l'évaluation régulière des risques (DUERP), la formation des collaborateurs, l'analyse des incidents et la mise en œuvre d'actions correctives et préventives.

DIALOGUE SOCIAL ET COHÉSION INTERNE

UNE ENTREPRISE ANCRÉE DANS SON TERRITOIRE

Pour l'organisation de ces événements, le Groupe privilégie autant que possible des commerçants et prestataires locaux, majoritairement implantés dans un rayon de 30 kilomètres autour de ses sites. Cette démarche contribue au dynamisme économique local tout en favorisant des partenariats de proximité.

COMMUNICATION INTERNE

La communication interne est renforcée par l'application Wapy, qui permet de diffuser les actualités du Groupe, les informations RH et les événements internes à l'ensemble des équipes, y compris les collaborateurs itinérants, tout en limitant le recours à l'affichage papier.

MOMENTS DE PARTAGE

Au-delà des échanges institutionnels, le Groupe attache une importance particulière aux moments de convivialité, qui renforcent les liens entre les équipes et contribuent à développer un environnement de travail fondé sur la proximité, la cohésion et le partage.

Les Olympiades RONDY : renforcer l'esprit d'équipe
Chaque année, le Groupe organise les Olympiades RONDY, un événement fédérateur réunissant les collaborateurs autour d'activités sportives et ludiques. Cette journée favorise la coopération, le dépassement de soi et les échanges entre les équipes dans un cadre convivial, tout en renforçant le sentiment d'appartenance au Groupe.

Les fêtes de fin d'année sont également l'occasion de réunir les collaborateurs autour d'animations conviviales. En 2025, les « **lutins malicieux** » ont rythmé le quotidien des équipes à travers un jeu ponctué de défis, d'énigmes et de surprises, avant une remise de cadeaux aux heureux gagnants.
Ces initiatives participent à créer une ambiance de travail positive et renforcent la cohésion entre les collaborateurs.

DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social constitue un pilier de la politique sociale du Groupe RONDY. Il repose sur des échanges réguliers entre la Direction, les représentants du personnel et les collaborateurs, dans un esprit de confiance, d'écoute et de transparence.

Depuis la création de l'Unité Économique et Sociale (UES) en 2021, les différentes sociétés françaises du Groupe bénéficient d'un Comité Social et Économique (CSE) commun et d'un dialogue social harmonisé. Cette organisation favorise la concertation, la négociation collective et la prise en compte des attentes des collaborateurs.

Les réunions du CSE sont organisées régulièrement conformément aux dispositions légales et permettent un dialogue continu entre les représentants du personnel et la Direction.

En 2025, le dialogue social s'est renforcé avec la mise en place d'un accord de participation commun à l'ensemble des sociétés de l'UES, permettant d'associer davantage les collaborateurs aux performances économiques du Groupe.

La mise en place de l'UES a permis d'attribuer un budget dédié au fonctionnement du CSE et aux activités sociales et culturelles. Ces moyens permettent au CSE de développer des actions en faveur du bien-être des collaborateurs, de renforcer la cohésion interne et d'apporter un soutien social au travers de diverses prestations et initiatives.

PROJETS 2026

ORGANISATION DE MOMENTS DE CONVIVIALITÉ AVEC LES COLLABORATEURS RETRAITÉS

Afin de maintenir le lien entre les anciens salariés et l'entreprise et de valoriser leur contribution à l'histoire du Groupe.

ORGANISATION D'UN CONCOURS DE PRONOSTICS SPORTIFS

(football) ouvert aux collaborateurs, dans le but de favoriser les échanges, la convivialité et l'esprit d'équipe.

AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE PÉTANQUE

sur le site de l'entreprise, offrant un espace de détente et de rencontre accessible aux collaborateurs durant les temps de pause ou lors d'événements internes.

ADHÉSION AU COLLECTIF LES ENTREPRISES S'ENGAGENT 43



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Références VSME :
B10 – Rémunération, négociation collective et formation

Le développement des compétences constitue un levier essentiel de la performance du Groupe RONDY et de l'épanouissement professionnel de ses collaborateurs. Notre politique de formation vise à accompagner les évolutions des métiers, à favoriser l'employabilité de chacun et à offrir des perspectives d'évolution tout au long de la carrière.

Chaque collaborateur bénéficie d'un entretien professionnel organisé conformément à la réglementation. Ce temps d'échange permet d'identifier les besoins en formation, d'accompagner les projets d'évolution professionnelle et d'élaborer le plan de développement des compétences du Groupe.

En complément, les Entretiens Annuels de Développement (EAD) permettent d'échanger sur les objectifs, les compétences acquises, les aspirations professionnelles et les perspectives d'évolution. Cette démarche favorise un accompagnement individualisé et une meilleure anticipation des besoins de l'entreprise comme des collaborateurs.

Le Groupe encourage le développement continu des compétences à travers des formations adaptées aux métiers et aux parcours de chacun. Les collaborateurs peuvent ainsi bénéficier de formations techniques, réglementaires ou de développement personnel, portant notamment sur les langues, la bureautique, les achats, le commerce ou encore le projet Voltaire.

Après six années d'ancienneté, chaque collaborateur reçoit un bilan individuel retraçant son parcours, les évolutions de poste et les formations suivies. Les candidatures internes sont étudiées en priorité afin de favoriser la mobilité et l'évolution professionnelle au sein du Groupe.

Cette politique permet de développer les compétences, de renforcer l'employabilité des collaborateurs et d'accompagner durablement les transformations de l'entreprise.

Le plan de développement des compétences est réévalué chaque année afin de répondre aux évolutions réglementaires, technologiques et aux besoins exprimés par les collaborateurs lors des entretiens professionnels.

DÉPLOIEMENT DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS SUR LE SIRH NIBELIS

En 2025, le Groupe RONDY a poursuivi la digitalisation de ses processus RH en déployant de nouvelles fonctionnalités au sein de son **SIRH Nibelis**.

Ces évolutions permettent désormais aux collaborateurs de consulter directement plusieurs informations relatives à leur parcours professionnel, notamment :

- L'historique de leurs entretiens annuels et professionnels (EAD) ;
- Le suivi et l'historique de leurs **formations** ;
- Possibilité d'accéder au catalogue de formations et de s'inscrire ;
- Leurs documents RH et informations administratives.

Cette évolution renforce l'autonomie des collaborateurs, facilite l'accès aux informations RH et contribue à moderniser les pratiques de gestion des ressources humaines au sein du Groupe.

POURSUITE DE LA DIGITALISATION DES PROCESSUS RH

Ces évolutions permettent notamment :

- La dématérialisation des **attestations RH** ;
- Le suivi d**es entretiens annuels et professionnels** ;
- La gestion **des équipements attribués aux collaborateurs** (téléphones, matériel…) ;
- Le **partage sécurisé des documents RH** ;
- L'accès simplifié aux informations administratives et au parcours professionnel.

INDICATEURS CLÉS (2025)

73	53%	4,6h
Formations réalisées	Des collaborateurs formés	De formation par salarié

100%

Des collaborateurs bénéficient d'un entretien professionnel selon les échéances réglementaires.

PROJET 2026

DÉPLOIEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SEIN DES SERVICES

En 2026, le Groupe RONDY prévoit de poursuivre sa transformation numérique en déployant progressivement des solutions d'intelligence artificielle (IA) au sein de ses différents services.
L'objectif est d'accompagner les collaborateurs dans leurs missions quotidiennes en automatisant certaines tâches à faible valeur ajoutée, en optimisant les processus internes et en facilitant l'accès à l'information.

ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET SOLIDARITÉ

Le Groupe RONDY est convaincu que son rôle dépasse son activité économique. À travers ses partenariats, son ancrage territorial et les initiatives portées par ses collaborateurs, le Groupe contribue au développement de son territoire et soutient des projets à vocation sociale, éducative et solidaire.

Notre engagement s'inscrit dans une démarche durable visant à favoriser l'inclusion, accompagner les jeunes dans leur orientation professionnelle, soutenir des causes d'intérêt général et renforcer les liens avec les acteurs locaux.

FAVORISER L'INSERTION DES JEUNES ET LE PARTAGE DES CONNAISSANCES

Parce que l'entreprise a également un rôle à jouer dans la préparation des talents de demain, le Groupe RONDY développe des partenariats avec plusieurs établissements d'enseignement.

Chaque année, nous accueillons des élèves de collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur à l'occasion de visites d'entreprise, de stages, d'alternances ou de projets pédagogiques. Ces échanges permettent aux étudiants de découvrir nos métiers, notre environnement industriel et les enjeux de la responsabilité sociétale des entreprises.

Cette année, nos 2 alternants informatique ont participé au RPG Battle Dev organisé par IBM obtenant ainsi la 14ème place sur 84 développeurs internationaux.

DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET RENFORCEMENT DE L'INTÉGRATION

En 2025, le Groupe RONDY a renforcé ses actions en faveur de la transmission des savoirs, de l'insertion professionnelle et de la découverte des métiers.

À ce titre, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre :

- **Réalisation d'un projet tutoré en partenariat avec l'ECEMA**, permettant à des étudiants de l'École de Commerce de travailler sur une problématique concrète de l'entreprise et de découvrir son environnement professionnel.
- **Mise en place d'un parcours d'intégration structuré** destiné aux nouveaux collaborateurs, alternants et stagiaires, afin de faciliter leur prise de poste, leur compréhension de l'organisation et leur intégration au sein des équipes.
- **Accueil d'élèves de seconde du lycée Notre Dame du Château / Agora de Monistrol-sur-Loire** dans le cadre de leur semaine d'observation. Cette immersion leur a permis de découvrir les différents métiers de l'entreprise, avec un focus particulier sur les activités logistiques, contribuant ainsi à leur orientation et à une meilleure connaissance du monde professionnel.

Le Groupe participe également à différents forums de l'emploi et actions de découverte des métiers afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et de renforcer les liens entre le monde de l'entreprise et celui de la formation.



MOBILISER LES COLLABORATEURS

L'engagement sociétal du Groupe repose également sur l'implication de ses collaborateurs.

En 2025, plusieurs équipes ont participé au **challenge interentreprises BIPED**, organisé au profit de la lutte contre le cancer dans le cadre d'Octobre Rose. Cette initiative allie activité physique, cohésion d'équipe et solidarité au bénéfice d'une cause de santé publique.

À travers ces différentes actions, le Groupe RONDY affirme sa volonté de contribuer positivement à son environnement, de renforcer son ancrage territorial et de faire vivre les valeurs de solidarité, d'inclusion et de responsabilité qui guident son développement.

ENCOURAGER LES INITIATIVES SOLIDAIRES

Le Groupe encourage les actions de solidarité portées par ses collaborateurs et s'associe régulièrement à des initiatives d'intérêt général.

Les salariés souhaitant participer à une collecte de sang bénéficient d'une autorisation d'absence rémunérée, leur permettant d'effectuer ce geste citoyen sans impact sur leur activité professionnelle.

En 2025, le Groupe s'est également mobilisé en faveur des populations sinistrées à la suite du cyclone Chido à Mayotte, en réalisant un don de matériel par l'intermédiaire de l'association Aides Actions Internationales Pompiers (AAIP). Cette action témoigne de notre volonté d'apporter un soutien concret lors de situations d'urgence humanitaire.

Le dispositif d'offre de parrainage EPI on Web invite les collaborateurs à valoriser la gamme d'EPI du groupe auprès de leur réseau personnel, avec une récompense à la clé.

L'ouverture de notre service de prêt de matériel promeut l'économie circulaire et la mutualisation des équipements, avec déjà 34 salariés bénéficiaires au sein du groupe.

SOUTENIR L'INCLUSION PAR LE SPORT

Le Groupe RONDY est fier d'accompagner la **Team Ruberti**, une aventure humaine portée par des valeurs de persévérance, de solidarité et d'inclusion.



À travers ce partenariat, nous soutenons le parcours de Mattéo Ruberti, jeune athlète autiste dont la détermination et le dépassement de soi illustrent pleinement les valeurs que nous souhaitons promouvoir. Cet engagement témoigne de notre volonté de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap et de sensibiliser le plus grand nombre à la richesse de la diversité.

NOS ENGAGEMENTS

Groupe Rondy
2 sem · + Suivre

2025 : retour sur nos engagements 🚀

Au sein du **Groupe Rondy**, nous sommes convaincus que l'entreprise a un rôle concret à jouer en faveur d'une société plus inclusive et plus durable.

C'est dans cette démarche que nous sommes membres de la communauté **Les entreprises s'engagent**, qui rassemble partout en France des entreprises mobilisées autour de l'emploi, de l'inclusion, de la jeunesse et de la transition écologique.

Pour le **Groupe Rondy**, cet engagement se traduit par des actions concrètes menées tout au long de l'année, en lien avec notre territoire, nos collaborateurs et nos partenaires :

✅ 7 alternants et apprentis recrutés
✅ 1 visite d'entreprise organisée pour des lycéens professionnels
✅ Participation à des forums métiers
✅ Des actions de découverte des métiers auprès des jeunes
✅ Des initiatives en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap
✅ 1 sportif de haut niveau soutenu
✅ Le développement des achats inclusifs
✅ Le recours aux véhicules électriques et la sensibilisation de nos collaborateurs aux écogestes

Ce bilan illustre notre volonté de faire vivre nos engagements au-delà des intentions, à travers des actions utiles, mesurables et durables 💪

Nous poursuivrons cette dynamique afin de continuer à agir, à notre échelle, pour l'insertion professionnelle, l'inclusion et la sobriété.



INDICATEURS ET AMBITIONS

INDICATEUR	Fréquence	2025	Objectif 2026
Taux de participation aux événements RSE	Mensuelle	91%	90%
Pourcentage du personnel ayant eu un EAD avec plan de développement personnel	Annuelle	97,60%	98%
Ecart de rémunération entre femme et homme (index égalité H/F) Egalité des salaires F/H	Annuelle	1,10%	1%
Pourcentage du personnel ayant signé la charte informatique et confidentialité	Annuelle	100%	100%
Nombre de CODIR	Annuelle	43	45
Nombre d'incidents de discrimination avérés	Annuelle	0	0
Nombre d'alertes sur le travail enfants	Annuelle	0	0
Nombre d'alertes sur travail forcé	Annuelle	0	0
Nombre d'alertes sur le trafic d'êtres humains	Annuelle	0	0
Taux de fréquence des accidents du travail	Annuelle	33,7%	20%
Formations réalisées	Annuelle	73	80
Nombre de salariés formés à la sécurité	Annuelle	12	50
Salariés formés à la sécurité	Annuelle	7,34%	< 5 %
Pourcentage de salariés rémunérés selon la réglementation en vigueur (salaire de subsistance respecté)	Annuelle	100%	100%

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT





NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Face aux enjeux croissants liés au changement climatique, à la raréfaction des ressources naturelles et à la préservation de la biodiversité, le Groupe Rondy s'engage à intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble de ses activités.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue visant à maîtriser les impacts environnementaux de l'entreprise, à optimiser l'utilisation des ressources naturelles et à contribuer à la transition écologique.

Conformément au référentiel VSME (Voluntary Sustainability Reporting Standard for SMEs), le Groupe déploie des actions concrètes autour de plusieurs axes prioritaires : la préservation de la biodiversité, l'utilisation responsable des ressources naturelles, la prévention des pollutions, la réduction des déchets, la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre ainsi que l'adaptation aux risques liés au changement climatique.

La performance environnementale fait l'objet d'un suivi régulier à travers des indicateurs dédiés, permettant d'évaluer les résultats des actions engagées, d'identifier les axes de progrès et de définir les priorités du plan d'amélioration continue.

1	2	3
Préserver la biodiversité et les écosystèmes	**Réduire les consommations d'énergie et développer l'efficacité énergétique**	**Préserver durablement la ressource en eau**

4	5	6
Développer l'économie circulaire et améliorer la valorisation des déchets	**Réduire notre empreinte carbone**	**Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux enjeux environnementaux**



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Références VSME :
B5 – Biodiversité

La préservation de la biodiversité constitue un engagement fort du Groupe Rondy. Conscient de la richesse écologique de son environnement, le Groupe veille à limiter l'impact de ses activités sur les milieux naturels et à favoriser le développement d'écosystèmes locaux.

Le principal site d'exploitation est implanté au sein d'un périmètre Natura 2000 (Directive Oiseaux) et à proximité d'une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type II. Cette situation géographique renforce la vigilance portée à la préservation des habitats naturels et des espèces présentes sur le territoire.

La performance environnementale fait l'objet d'un suivi régulier à travers des indicateurs dédiés, permettant d'évaluer les résultats des actions engagées, d'identifier les axes de progrès et de définir les priorités du plan d'amélioration continue.

INDICATEURS CLÉS (2025)

67 000 m²	**62 000 m²**
Surface totale occupée par l'entreprise	Surface imperméabilisée (bâtiments, voiries, parkings)
5 000 m²	**18 000 m²**
Surface favorable à la biodiversité sur site	Surface favorable à la biodiversité hors site (Reforest'Action)

NOS ACTIONS

Afin de favoriser la présence d'espèces pollinisatrices et de renforcer la biodiversité locale, plusieurs aménagements ont été réalisés :

- Création de jachères fleurie à proximité afin d'offrir des ressources alimentaires aux insectes pollinisateurs.
- Entretien écologique des espaces verts grâce à la tonte par chevaux dans certaines zones, réduisant ainsi l'empreinte carbone et favorisant la régénération des sols.
- Soutien d'un apiculteur local.

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS

Depuis plusieurs années, le Groupe Rondy soutient les projets de restauration forestière portés par Reforest'Action.

En 2024, l'entreprise a participé à un projet de Régénération Naturelle Assistée (RNA) à Montreuillon (Nièvre), au sein du Parc naturel régional du Morvan.

À ce jour, cette action a permis la plantation de 2 000 arbres, représentant environ 18 000 m² de surface favorable à la biodiversité.

Le projet contribue au renouvellement des peuplements forestiers, au renforcement de la biodiversité et à l'amélioration de la résilience des forêts face au changement climatique.

La photographie ci-après illustre l'avancement du projet observé



PERSPECTIVES 2026

POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC REFOREST'ACTION

Notamment sur les projets de Chaumont-le-Bourg (Puy-de-Dôme) et Saint-Forgeux (Rhône

INSTALLATION DE NICHOIRS À OISEAUX

Afin de favoriser l'accueil des espèces présentes sur le site, en cohérence avec sa localisation en zone Natura 2000.

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DES AMÉNAGEMENTS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ LOCALE

AMBITIONS 2026

PRÉSERVER DURABLEMENT LES ÉCOSYSTÈMES PRÉSENTS AUTOUR DE NOTRE SITE ET CONTRIBUER, À NOTRE ÉCHELLE, À LA RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE GRÂCE À DES ACTIONS CONCRÈTES ET DES PARTENARIATS DE LONG TERME

ANTICIPER LES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Références VSME :
C4 – Risques climatiques

Le changement climatique représente un enjeu croissant susceptible d'affecter les activités du Groupe Rondy, tant sur le plan opérationnel que sur sa chaîne d'approvisionnement. Afin d'anticiper ces évolutions, le Groupe intègre progressivement les risques climatiques dans sa démarche de gestion des risques.

Les principaux risques identifiés concernent :

- Les risques physiques, tels que les épisodes de fortes chaleurs, les sécheresses, les tempêtes ou les inondations, pouvant perturber les activités, les transports ou les approvisionnements ;
- Les risques de transition, liés notamment au renforcement des réglementations environnementales, à l'évolution des coûts de l'énergie et des matières premières ainsi qu'aux attentes croissantes des clients et des partenaires en matière de développement durable.

Afin de renforcer sa résilience, le Groupe Rondy a mis en place une procédure interne d'identification et d'évaluation des risques climatiques. Cette démarche permet d'intégrer progressivement ces enjeux dans les décisions d'investissement, l'organisation des activités et la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Références VSME :
B3 – Énergie et émissions de gaz à effet de serre
B6 – Consommation d'eau

La préservation des ressources naturelles constitue un axe important de la démarche environnementale du Groupe Rondy. À travers l'amélioration continue de ses équipements, de ses infrastructures et de ses modes de fonctionnement, l'entreprise cherche à maîtriser sa consommation énergétique et à réduire son impact environnemental.

CONSOMMATION ET OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Le Groupe Rondy poursuit le renouvellement progressif de son parc de véhicules, de ses équipements informatiques et de ses installations industrielles afin d'améliorer leur efficacité énergétique et de réduire leur impact environnemental.

Au cours de l'exercice 2025, 17 véhicules sur 37, soit 46 % de la flotte, sont électriques, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements professionnels.

L'entreprise améliore également la performance énergétique de ses bâtiments :

- Atelier chauffé au gaz naturel et équipé de ventilateurs déstratificateurs favorisant une meilleure répartition de la chaleur ;
- Bureaux équipés d'une pompe à chaleur réversible, permettant un chauffage et une climatisation plus performants sur le plan énergétique.

INDICATEURS CLÉS (2025)

46%	100%
De la flotte est électrique	Des bureaux chauffés et climatisés par pompe à chaleur

PERSPECTIVES 2026

LE RENOUVELLEMENT PROGRESSIF DE SES ÉQUIPEMENTS ET DE SON PARC DE VÉHICULES

afin de réduire durablement ses consommations d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Références VSME :
B3 – Énergie et émissions de gaz à effet de serre

Le Groupe Rondy assure un suivi annuel de ses consommations d'énergie afin d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre et d'identifier les leviers d'amélioration de sa performance énergétique.

Les principales sources d'énergie utilisées sont :

- L'électricité, destinée au fonctionnement des bâtiments, des équipements et des installations logistiques ;
- Le gaz naturel, utilisé principalement pour le chauffage de l'atelier durant la période hivernale.

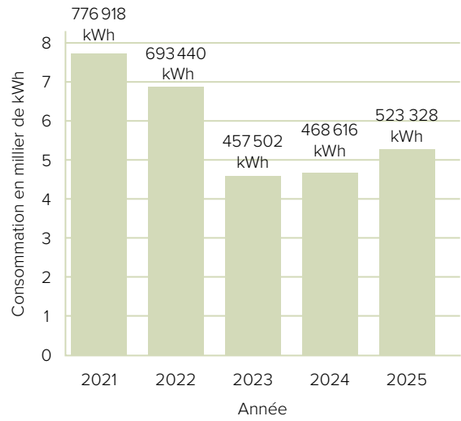
Les résultats présentés ci-dessous permettent de suivre l'évolution des consommations énergétiques du Groupe et d'évaluer les effets des actions engagées en matière de sobriété et d'efficacité énergétique.



CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Tableau : Évolution des consommations d'électricité sur la période 2021 à 2025

Consommation d'électricité (kWh)				
2021	2022	2023	2024	**2025**
776 918	693 440	457 502	468 616	**523 328**



Graphique : Évolution des consommations d'électricité sur la période 2021 à 2025

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION

La consommation d'électricité du Groupe Rondy est passée de 776 918 kWh en 2021 à 523 328 kWh en 2025, soit une diminution d'environ 23 % sur la période.

Cette évolution traduit les effets des investissements réalisés pour améliorer la performance énergétique du site.

Parmi les principales actions mises en œuvre figurent :

- Le remplacement de l'ensemble des éclairages par des LED ;
- L'installation de détecteurs de présence ;
- Le renouvellement progressif des équipements ;
- L'amélioration de la gestion des consommations électriques.

Malgré une légère hausse en 2025 par rapport à 2024, liée à l'évolution de l'activité, la tendance globale demeure favorable et confirme l'efficacité des actions engagées.

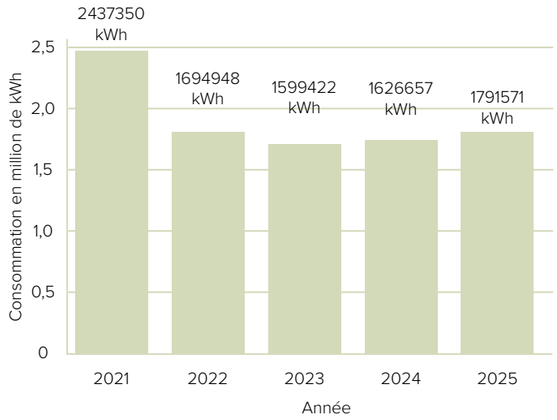
INDICATEURS CLÉS (2025)

100%
Des bureaux et de l'entrepôt équipés en éclairage LED

CONSOMMATION DE GAZ NATUREL

Tableau : Évolution des consommations de gaz naturel sur la période 2021 à 2025

Consommation de gaz naturel (kWh)				
2021	2022	2023	2024	**2025**
2 437 350	1 694 948	1 599 422	1 626 657	**1 791 571**



Graphique 1 : Évolution des consommations de gaz naturel sur la période 2021 à 2025.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION

La consommation de gaz naturel diminue régulièrement depuis plusieurs années pour atteindre 1 791 571 kWh en 2025.

Cette baisse s'explique notamment par :

- L'installation de ventilateurs déstratificateurs ;
- L'amélioration de la répartition de la chaleur dans l'atelier ;
- Les actions de sobriété énergétique ;
- L'optimisation des réglages des équipements de chauffage.

Ces investissements permettent de réduire progressivement les besoins énergétiques liés au chauffage tout en améliorant le confort thermique des collaborateurs.

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Au-delà des investissements réalisés, le Groupe agit quotidiennement pour limiter ses consommations d'énergie.

Les principales actions mises en œuvre sont :

- Programmation des équipements de chauffage et de climatisation ;
- Définition de températures de consigne adaptées ;
- Optimisation du taux de remplissage des véhicules et conteneurs ;
- Recours, lorsque cela est possible, à des transporteurs utilisant des carburants alternatifs (B100, GNC) ;
- Remplacement progressif des équipements les plus énergivores, notamment la housseuse thermique par des filmeuses automatiques plus performantes.



PERSPECTIVES 2027

RÉFECTION ET D'ÉTANCHÉITÉ DES TOITURES

Afin d'améliorer durablement l'efficacité énergétique de ses bâtiments, le Groupe Rondy prévoit un programme de réfection et d'étanchéité des toitures. Ces travaux permettront d'améliorer l'isolation thermique, de réduire les déperditions de chaleur et de limiter les besoins énergétiques liés au chauffage.

INSTALLATION DE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

L'installation de bornes de recharge électrique est prévu afin de soutenir la transition énergétique de nos collaborateurs et décarboner nos déplacements.

OBJECTIFS QUANTITATIFS

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ RÉDUIRE DE 5% D'ICI 2027

CONSOMMATION DE GAZ NATUREL RÉDUIRE DE 10% D'ICI 2030

FLOTTE ÉLECTRIQUE ATTEINDRE 50 % DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN 2026

PERSPECTIVES FUTUR

L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

À l'issue de ces travaux, le Groupe prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques. Ce projet contribuera à développer la production d'énergie renouvelable sur site, à renforcer l'autonomie énergétique de l'entreprise et à poursuivre la réduction de son empreinte carbone.

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Références VSME :
B6 – Consommation d'eau

L'eau constitue une ressource essentielle que le Groupe Rondy s'attache à préserver.

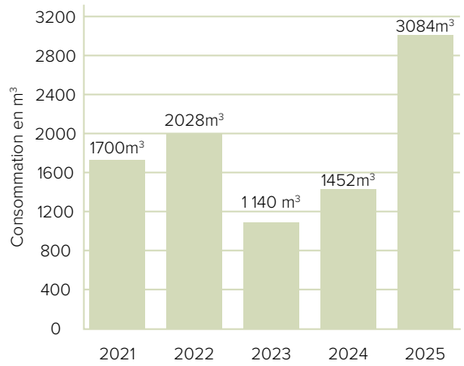
Les activités de négoce et de logistique ne nécessitent pas de procédés industriels fortement consommateurs d'eau. Les prélèvements concernent principalement les usages sanitaires, l'entretien des locaux ainsi que certaines utilisations techniques.

Conformément au référentiel VSME, le Groupe suit annuellement ses prélèvements d'eau et évalue son exposition au stress hydrique. L'entreprise n'effectue aucun prélèvement dans une zone soumise à un stress hydrique élevé.

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS

Tableau : Évolution des consommations en eau sur la période 2021 à 2025

Consommation en eau (m³)				
2021	2022	2023	2024	**2025**
1 700	2 028	1 140	1 452	**3 084**



Graphique : Évolution des consommations en eau sur la période 2021 à 2025

En 2025, les prélèvements d'eau atteignent 3 084 m³. Cette hausse s'explique principalement par le remplissage de la réserve incendie alimentant le système de sprinklage.



BONNES PRATIQUES

Afin de limiter les consommations d'eau et d'éviter tout gaspillage, l'ensemble des points d'eau du site a été équipé de robinetteries à détection automatique de mouvement. Cette mesure permet de réduire les consommations inutiles tout en favorisant une utilisation raisonnée de la ressource.

INDICATEURS CLÉS (2025)

3 084 m³	0
Prélèvements totaux d'eau	Eau prélevée en zone de stress hydrique

PERSPECTIVES 2026

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS COURANTES D'EAU DE 5 %
(hors remplissage exceptionnel du sprinklage)

PRÉVENIR LES POLLUTIONS ET LIMITER LES DÉCHETS

Références VSME :
B4 – Pollution de l'air, de l'eau et des sols
B7 – Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

INDICATEURS CLÉS (2025)

0	46%
Émissions atmosphériques industrielles réglementées	Part de la flotte électrique

La prévention des pollutions et la gestion responsable des déchets constituent des axes majeurs de la politique environnementale du Groupe Rondy. À travers la prévention des risques, le développement de l'économie circulaire et la valorisation des déchets, l'entreprise agit pour limiter les impacts de ses activités sur l'air, l'eau et les sols, tout en préservant les ressources naturelles.

POLLUTION DE L'AIR

Références VSME :
B4 – Pollution de l'air, de l'eau et des sols

Les activités du Groupe Rondy, principalement orientées vers le négoce et la logistique, ne génèrent pas d'émissions atmosphériques industrielles significatives.

Les principaux impacts sur la qualité de l'air sont liés aux déplacements professionnels ainsi qu'au transport des marchandises.

Afin de limiter ces émissions, le Groupe poursuit plusieurs actions :

- Optimisation des flux logistiques par barges ;
- Renouvellement progressif de la flotte de véhicules ;
- Recours à des transporteurs utilisant des carburants alternatifs lorsque cela est possible ;
- Amélioration continue de la performance énergétique des bâtiments.

Les actions liées à la mobilité durable et à la maîtrise des consommations énergétiques sont détaillées dans le chapitre « Gestion des ressources naturelles ».



GESTION DES DÉCHETS

Références VSME :
B7 - Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

Le Groupe Rondy met en œuvre une politique de prévention, de tri et de valorisation des déchets afin de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement et de préserver les ressources naturelles.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue fondée sur trois principes :

- Réduire la production de déchets ;
- Favoriser le recyclage et la valorisation des matières ;
- Développer progressivement les principes de l'économie circulaire.



TRI ET VALORISATION DES DÉCHETS

Les déchets sont collectés par des prestataires spécialisés et agréés. Chaque enlèvement fait l'objet d'un **Bordereau de Suivi des Déchets (BSD)** garantissant leur traçabilité jusqu'à leur valorisation ou leur élimination conformément à la réglementation.

Les quantités produites sont analysées chaque année afin de suivre :

- Les volumes générés par type de déchet ;
- Le taux de valorisation ;
- L'évolution des performances de tri ;
- Les axes d'amélioration prioritaires.

Le Groupe Rondy applique un tri sélectif « 5 flux », permettant de séparer les principales catégories de déchets générées par son activité :

DÉCHETS PRODUITS

Type de déchets	2024 (t)		2025 (t)		Différence 2024 / 2025
	Quantité (t)	Part (%)	Quantité (t)	Part (%)	Part (%)
Métaux	31,00	24,05	21,79	16,26	-29,7
Cartons	62,62	48,59	74,10	55,31	18,3
Bois	18,10	14,04	18,00	13,44	-0,6
Plastiques	1,06	0,82	2,18	1,63	105,7
Tous déchets (DIB)	16,10	12,49	17,90	13,36	11,2
Total	128,90	100	134,00	100	3,9
Total valorisation	87,51%		86,64%		1,04%

DÉCHETS TOTAUX 2025	DÉCHETS VALORISÉS 2025	DÉCHETS NON VALORISÉS (DIB) 2025	TOTAUX DE VALORISATION 2025
134,00 TONNES	116,10 TONNES	17,90 TONNES	86,64 %

OBJECTIFS QUANTITATIFS

RÉDUIRE LES DÉCHETS PRODUITS DE 5 % D'ICI 2027

ATTEINDRE 90% DE TAUX DE VALORISATION DES DÉCHETS

RÉDUIRE LES DIB DE 10 % D'ICI 2026

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Groupe Rondy poursuit l'intégration des principes de l'économie circulaire dans son fonctionnement quotidien afin de limiter la consommation de ressources et de réduire la production de déchets.

Les principales actions mises en œuvre sont :

- Dématérialisation des documents administratifs afin de réduire la consommation de papier ;
- Limitation des impressions grâce à la digitalisation des processus ;
- Réutilisation des cartons et emballages en bon état pour certaines expéditions ;
- Maintenance préventive des équipements afin d'allonger leur durée de vie ;
- Développement des achats responsables intégrant des critères environnementaux et favorisant les fournisseurs engagés dans une démarche RSE.

Cette démarche contribue à optimiser l'utilisation des ressources tout au long du cycle de vie des produits et des équipements.

GESTION DES SUBSTANCES DANGEREUSES

Références VSME :
B4 – Pollution de l'air, de l'eau et des sols

Le Groupe Rondy veille à limiter l'utilisation des substances dangereuses et à garantir une gestion maîtrisée des produits nécessaires à ses activités. Les produits utilisés sont sélectionnés, stockés et manipulés conformément à la réglementation afin de prévenir tout risque pour la santé des collaborateurs et pour l'environnement.

L'entreprise privilégie, lorsque cela est possible, la substitution des produits les plus impactants par des alternatives plus respectueuses de l'environnement. À ce titre, le nettoyage des sols est réalisé à l'aide d'eau ozonée, permettant de limiter significativement le recours aux produits chimiques tout en garantissant un niveau d'hygiène élevé.

MAITRÎSE DES RISQUES

Les produits dangereux sont stockés dans des zones dédiées, sécurisées et identifiées. Chaque produit dispose d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS) mise à disposition des utilisateurs afin de garantir une utilisation conforme aux recommandations réglementaires.

Afin de prévenir tout risque de pollution accidentelle, une procédure de gestion des déversements accidentels est déployée sur le site. Des kits absorbants sont disponibles à proximité des zones de stockage afin de permettre une intervention rapide en cas de fuite.

Le Groupe veille également à l'absence de rejet de substances dangereuses dans les milieux naturels. Les activités exercées ne génèrent aucun rejet de substances dangereuses ou nocives dans l'eau, et les déchets dangereux sont confiés à des prestataires agréés assurant leur traitement dans des filières conformes.

INDICATEURS CLÉS (2025)

0	0
Produits classés CMR	Rejet de substances dangereuses dans l'eau et l'air
✓	✓
Procédure de gestion des déversements accidentels	Kits absorbants disponibles sur site

100%
Produits disposant d'une FDS





BILAN CARBONE

Références VSME :
B3 – Énergie et émissions de gaz à effet de serre

La lutte contre le changement climatique constitue un enjeu majeur de la stratégie environnementale du Groupe Rondy. Afin de mesurer son empreinte carbone, d'identifier ses principaux postes d'émissions et de définir des actions de réduction adaptées, le Groupe réalise un Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES).

Cette démarche permet de suivre l'évolution des émissions, d'orienter les investissements et d'accompagner la transition vers un modèle plus sobre en carbone.

Le rapport complet du Bilan Carbone, incluant la méthodologie, les hypothèses retenues et l'ensemble des résultats détaillés, est présenté en annexe du présent rapport RSE. La présente section en synthétise les principaux enseignements.

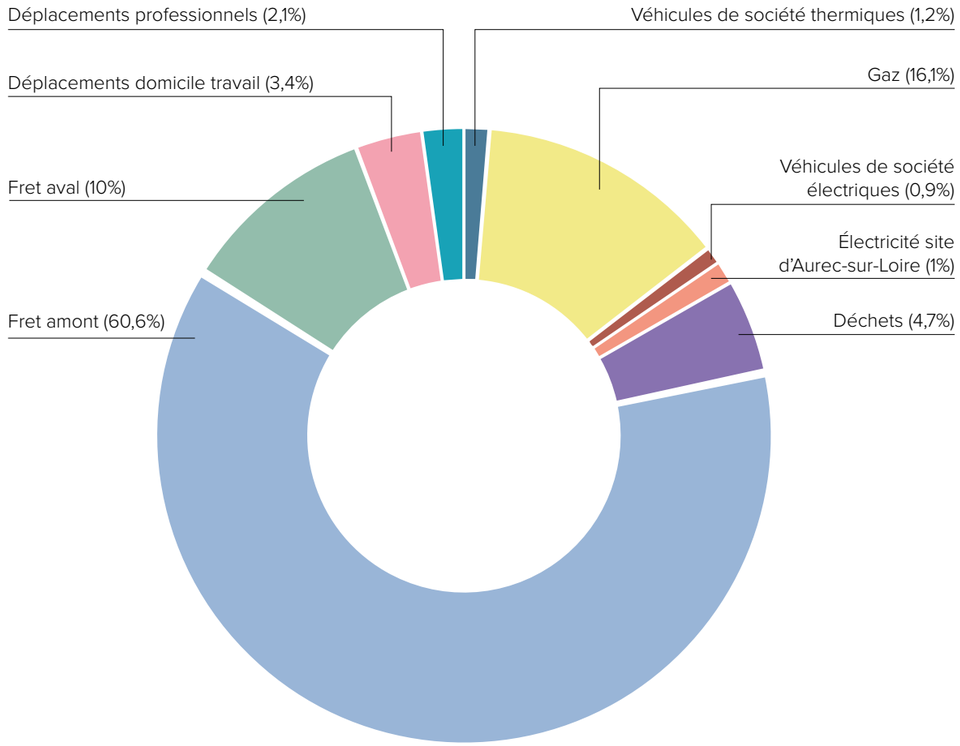
RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le bilan carbone du Groupe Rondy est structuré selon les trois catégories d'émissions définies par le Greenhouse Gas Protocol :

- **SCOPE 1 : émissions directes** liées aux véhicules de société thermiques et à la consommation de gaz naturel pour le chauffage des bâtiments ;
- **SCOPE 2 : émissions indirectes** liées à la consommation d'électricité des bâtiments et à la recharge des véhicules électriques ;
- **SCOPE 3 : autres émissions indirectes**, notamment le transport amont et aval des marchandises, les déplacements professionnels, les déplacements domicile-travail ainsi que les déchets.

Évolution des émissions de gaz à effet de serre entre 2024 et 2025.

		2024		2025	
SCOPE 1	**Unité**	**Données**	**Pourcentage**	**Données**	**Pourcentage**
Véhicules de société (thermiques)	tCO_2eq	109	6,6	25	1,2
Gaz	tCO_2eq	299	18	330	16,1
Sous-total SCOPE 1	**tCO_2eq**	**408**	**24,6**	**355**	**17,3**
SCOPE 2	**Unité**	**Données**	**Pourcentage**	**Données**	**Pourcentage**
Véhicules de société (électriques)	tCO_2eq	13	0,8	18	0,9
Électricité site d'Aurec-sur-Loire	tCO_2eq	23	1,4	21	1
Sous-total SCOPE 2	**tCO_2eq**	**36**	**2,2**	**39**	**1,9**
SCOPE 3	**Unité**	**Données**	**Pourcentage**	**Données**	**Pourcentage**
Fret amont	tCO_2eq	931	56,2	1240	60,6
Fret aval	tCO_2eq	152	9,2	204	10
Déplacements domicile-travail	tCO_2eq	50	3,0	70	3,4
Déplacements professionnels	tCO_2eq	80	4,8	43	2,1
Déchets	tCO_2eq	-	-	97	4,7
Sous-total SCOPE 3	**tCO_2eq**	**1213**	**73,2**	**1654**	**80,8**
TOTAL EMPREINTE CARBONE	**tCO_2eq**	**1657**	**100 %**	**2048**	**100 %**



ANALYSE DES RÉSULTATS

En **2025**, l'empreinte carbone du Groupe Rondy s'élève à **2 048 tCO_2e**, contre **1 657 tCO_2e** en 2024.

Le **SCOPE 3** représente **80,8 %** des émissions totales **(1 654 tCO_2e)**. Le principal poste d'émissions est le **transport amont**, qui représente **60,6 %** de l'empreinte carbone totale **(1 240 tCO_2e)**, suivi du **transport aval** (**204 tCO_2e**, soit **10,3 %**) et de la consommation de **gaz naturel** destinée au chauffage des bâtiments (**330 tCO_2e**, soit **16,1 %**).

Les émissions directes (**SCOPE 1**) représentent **17,3 %** des émissions totales. Les émissions liées aux véhicules thermiques diminuent fortement, passant de **109 tCO_2e** en 2024 à **25 tCO_2e** en 2025, traduisant les effets du renouvellement progressif de la flotte.

Le **SCOPE 2**, correspondant à la consommation d'électricité, représente **39 tCO_2e**, soit **1,9 %** des émissions totales.

L'augmentation des émissions observée entre 2024 et 2025 s'explique principalement par la hausse des émissions liées au transport amont, en lien avec l'évolution de l'activité et des flux logistiques.

ACTIONS ENGAGÉES

Afin de réduire progressivement son empreinte carbone, le Groupe Rondy poursuit plusieurs actions :

- Renouvellement progressif de la flotte de véhicules au profit de modèles électriques ;
- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments (éclairage LED, pompe à chaleur, ventilateurs déstratificateurs) ;
- Projet de rénovation et d'isolation des toitures afin de réduire les consommations énergétiques ;
- Optimisation des flux logistiques et amélioration du taux de remplissage des véhicules ;
- Recours, lorsque cela est possible, à des transporteurs utilisant des carburants alternatifs (B100, GNC) ;
- Développement du sourcing européen afin de limiter certaines distances d'approvisionnement
- Développement du transport fluvial par barges entre Fos-sur-Mer et Lyon.

FEUILLE DE ROUTE CLIMAT 2030

Enjeu	Objectif	Échéance	Principales actions
Émissions Scope 1	Réduire de 10 % la consommation de gaz naturel (base 2025)	2030	Isolation des bâtiments, optimisation du chauffage, suivi annuel
Mobilité interne	Porter la part de véhicules électriques à plus de 50 % de la flotte.	2030	Renouvellement progressif des véhicules thermiques
Émissions Scope 2	Stabiliser les émissions malgré l'augmentation des véhicules électriques	2030	LED, pilotage énergétique, projet photovoltaïque
Fret amont	Réduire de 15 % les émissions	2030	Développer le ferroviaire et le fluvial. Optimiser le remplissage des conteneurs.
Fret aval	Réduire de 10 % les émissions	2030	Optimisation des tournées, regroupement des expéditions
Déplacements professionnels	Réduire de 20 % les émissions	2030	Visioconférences, recours au train, regroupement des déplacements
Énergie renouvelable	Mettre en service une installation photovoltaïque	2027	Après rénovation des toitures

ENGAGEMENT CLIMATIQUE

Le Groupe Rondy s'engage à réduire progressivement son empreinte carbone en agissant prioritairement sur ses principaux postes d'émissions identifiés par le bilan carbone : le transport, la consommation d'énergie des bâtiments et la mobilité.

Les indicateurs issus du bilan carbone feront l'objet d'un suivi annuel afin d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés et d'adapter, si nécessaire, le plan d'actions environnemental.

SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

GESTION DU PAPIER

- Imprimer les documents en recto/verso
- Réutiliser les feuilles de papier en brouillons
- Limiter les impressions couleurs
- N'imprimer que si nécessaire
- Dématérialisation des documents administratifs
- Tri et Recyclage du papier

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- Extinction des éclairages en quittant les locaux
- Arrêt des équipements informatiques
- Gestion raisonnée du chauffage et de la climatisation

CONSOMMATION RESPONSABLE

- Limitation du sur-stockage
- Mise en place d'un service de prêt de matériel

GESTION DE L'EAU

- Signalement des fuites via l'application Wapy
- Utilisation raisonnée de la ressource

MOBILITÉ DURABLE

- Encouragement du covoiturage
- Développement de la flotte électrique
- Télétravail et flexibilité des déplacements

BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

L'ensemble du personnel du Groupe Rondy est sensibilisé et formé aux bonnes pratiques environnementales afin de favoriser l'adoption de comportements responsables au quotidien.

TRI DES DÉCHETS

- Respect des consignes de tri
- Valorisation des déchets recyclables
- Sensibilisation aux bonnes pratiques de collecte

OBJECTIFS 2026

SENSIBILISER 100 % DES COLLABORATEURS

ORGANISER AU MOINS 2 TEMPS FORTS ENVIRONNEMENTAUX

TEMPS FORTS

FRESQUE DE LA RSE

Organisation d'un atelier collaboratif permettant aux collaborateurs de mieux comprendre les enjeux du développement durable et leur rôle dans la démarche RSE de l'entreprise.



SÉMINAIRE RSE DU COMITÉ DE DIRECTION

Organisation d'un séminaire dédié aux enjeux de responsabilité sociétale afin de renforcer l'appropriation de la démarche RSE par les membres du Comité de Direction et d'intégrer ces enjeux dans les réflexions stratégiques de l'entreprise.



PROMOTION DES ÉCO-GESTES

Sensibilisation continue aux bonnes pratiques environnementales concernant la gestion des déchets, la réduction des consommations d'énergie et d'eau ainsi que la limitation des impressions.

MOBILITÉ RESPONSABLE

Encouragement du covoiturage, du télétravail et de l'utilisation de véhicules électriques afin de réduire l'impact environnemental des déplacements.



OBJECTIFS 2026

DÉVELOPPER LES ANIMATIONS AUTOUR DES JOURNÉES ENVIRONNEMENTALES

POURSUIVRE LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION VIA WAPY

RENFORCER LES FORMATIONS AUX ÉCOGESTES

FAVORISER LA PARTICIPATION DES COLLABORATEURS AUX PROJETS ENVIRONNEMENTAUX DU GROUPE

COMMUNICATION TRANSPARENTE

Le Groupe Rondy s'attache à communiquer de manière claire et transparente sur ses engagements, ses actions et ses résultats en matière de responsabilité sociétale. Cette démarche vise à informer l'ensemble de ses parties prenantes et à favoriser un dialogue fondé sur la confiance et la transparence.

Les indicateurs environnementaux font l'objet d'un suivi annuel par le Groupe Rondy. Les résultats sont analysés afin d'évaluer l'efficacité des actions engagées, d'identifier les axes d'amélioration et de définir les priorités du plan d'actions environnemental.

COMMUNICATION INTERNE

La communication interne est principalement assurée via l'application Wapy, qui permet de diffuser :

- Les actualités RSE ;
- Les campagnes de sensibilisation ;
- Les quiz environnementaux ;
- Les bonnes pratiques et écogestes ;
- Les résultats des actions menées.

Des affichages sont également présents sur le site afin de rappeler les consignes de tri, les bonnes pratiques environnementales et les engagements du Groupe.

COMMUNICATION EXTERNE

Le Groupe Rondy valorise sa démarche environnementale auprès de ses parties prenantes à travers plusieurs supports :

- Son site internet ;
- Sa page LinkedIn ;
- Son rapport RSE annuel ;
- Les échanges avec ses clients et fournisseurs ;
- Les questionnaires RSE et évaluations externes (EcoVadis, demandes clients, etc.).

Cette communication contribue à renforcer la transparence de l'entreprise et à partager les progrès réalisés en matière de développement durable.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le Groupe entretient un dialogue régulier avec ses principales parties prenantes afin d'identifier leurs attentes et de faire évoluer sa démarche RSE.

Ces échanges concernent notamment :

- Les collaborateurs ;
- Les clients ;
- Les fournisseurs ;
- Les partenaires institutionnels ;
- Les collectivités locales.

Ils permettent d'alimenter la réflexion de l'entreprise et d'orienter les actions d'amélioration continue. La matrice de matérialité est le fruit de ces échanges.



OBJECTIFS 2026

ENRICHIR LES CONTENUS DIFFUSÉS SUR WAPY

VALORISER DAVANTAGE LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES SUR LE SITE INTERNET ET LINKEDIN

RENFORCER LE PARTAGE D'INFORMATIONS AVEC LES CLIENTS ET LES FOURNISSEURS

POURSUIVRE LA PUBLICATION ANNUELLE DU RAPPORT RSE ET LE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX.

Le Groupe Rondy entend poursuivre cette dynamique en faisant de la performance environnementale un levier de compétitivité, d'innovation et de création de valeur durable, au service de ses collaborateurs, de ses clients et de l'ensemble de ses parties prenantes.

CODE ÉTHIQUE





L'éthique est au cœur de la gouvernance du Groupe RONDY et constitue un levier essentiel de la confiance accordée par nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs et l'ensemble de nos partenaires. Nous nous engageons à exercer nos activités avec intégrité, transparence, loyauté et dans le respect des exigences légales et réglementaires applicables.

Notre Code éthique définit les principes de conduite applicables à l'ensemble des collaborateurs ainsi qu'aux parties prenantes avec lesquelles nous entretenons des relations d'affaires. Il vise notamment à prévenir les risques liés à la corruption, aux conflits d'intérêts, aux pratiques anticoncurrentielles, au blanchiment d'argent et à la fraude. Il encadre également la protection des informations, des données personnelles et des systèmes informatiques.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. Elle contribue à répondre aux attentes du thème **Éthique d'EcoVadis**, fondé sur l'existence de politiques formalisées, de mesures concrètes et d'indicateurs de résultats. Elle couvre également l'information **B11 du VSME**, relative aux condamnations et aux amendes pour corruption et pots-de-vin.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET L'EXTORSION

Références VSME :
B11 – Condamnations et amendes pour corruption et pots-de-vin

La corruption constitue un abus de pouvoir, de fonction ou de confiance visant à obtenir un avantage personnel ou commercial indu. Elle peut prendre différentes formes, telles que les pots-de-vin, les cadeaux ou avantages inappropriés, les commissions occultes, le trafic d'influence ou encore l'extorsion.

Le Groupe RONDY applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, d'extorsion de fonds ou de trafic d'influence. Aucun collaborateur ne peut offrir, promettre, solliciter ou accepter un avantage susceptible d'influencer une décision professionnelle ou de compromettre son impartialité.

Cet engagement s'applique à l'ensemble de nos relations avec nos clients, fournisseurs, sous-traitants, partenaires commerciaux et administrations. Les cadeaux et invitations éventuels doivent rester raisonnables, transparents et conformes à la réglementation en vigueur ainsi qu'aux règles internes de l'entreprise.

Afin de prévenir ces risques, les collaborateurs sont sensibilisés aux principes du Code éthique lors de leur intégration et tout au long de leur parcours professionnel. L'entreprise met également à leur disposition un dispositif de signalement permettant de déclarer, en toute confidentialité, toute situation susceptible de constituer une atteinte aux règles éthiques ou un acte de corruption. Chaque signalement fait l'objet d'une analyse et, le cas échéant, des mesures correctives appropriées sont mises en œuvre.

Dans le cadre de ses relations commerciales, l'entreprise encourage également ses partenaires à adopter des pratiques responsables et conformes aux principes d'intégrité définis dans ses engagements éthiques.

INDICATEURS CLÉS (2025)

0	0
Signalements de faits de corruption	Tentatives de corruption identifiées

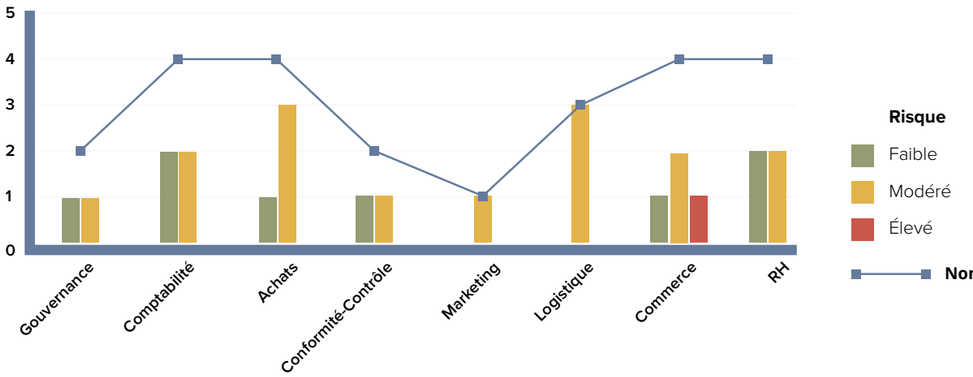
100%
Cas de corruption traités

ÉVALUATION DES RISQUES DE CORRUPTION

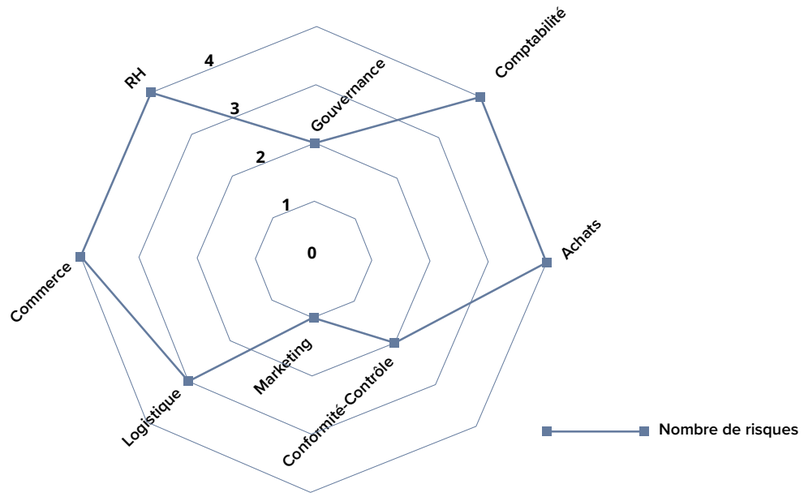
Afin de prévenir les risques de corruption et de renforcer l'intégrité de ses activités, l'entreprise évalue régulièrement les situations susceptibles d'exposer ses collaborateurs ou ses partenaires à des pratiques contraires à l'éthique.

Cette évaluation s'appuie sur l'analyse des principaux processus de l'entreprise. Elle permet d'identifier les risques potentiels, de les hiérarchiser selon leur niveau de criticité et de définir les mesures de prévention adaptées.

Synthèse des risques par processus



Nombres de risques par processus



Les résultats de cette analyse constituent un outil d'aide à la décision et permettent de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, de contrôle et d'amélioration continue afin de réduire les risques identifiés.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

La prévention des conflits d'intérêts contribue à la bonne gouvernance du Groupe et au maintien de relations professionnelles fondées sur l'objectivité et l'impartialité.

Un conflit d'intérêts peut apparaître lorsqu'un intérêt personnel, familial, financier ou professionnel est susceptible d'influencer, ou de sembler influencer, une décision prise dans le cadre des fonctions exercées.

Chaque collaborateur est tenu d'agir avec loyauté et de déclarer toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent. Les décisions concernant les fournisseurs, prestataires, partenaires et collaborateurs doivent reposer sur des critères objectifs et vérifiables.

En cas de doute, les salariés peuvent saisir leur responsable ou utiliser le dispositif interne d'alerte. Toute situation déclarée est examinée de manière confidentielle afin de déterminer les mesures nécessaires pour préserver l'impartialité de la décision.

INDICATEURS CLÉS (2025)

0	0
Alertes relatives à des conflits d'intérêts	Situations avérées de conflit d'intérêts

PRATIQUES ANTI-CONCURRENTIELLES

Le Groupe RONDY exerce ses activités dans le respect des règles de concurrence loyale et des dispositions légales applicables. Il veille à adopter des pratiques commerciales transparentes, équitables et respectueuses de ses partenaires.

À ce titre, le Groupe interdit toute pratique susceptible de fausser le libre jeu de la concurrence ou de procurer un avantage indu. Les collaborateurs doivent prendre leurs décisions commerciales de manière indépendante et ne pas échanger d'informations sensibles avec des concurrents.

Le Groupe RONDY s'engage notamment à prévenir :
- Les ententes illicites entre entreprises ;
- Les échanges d'informations confidentielles susceptibles de fausser la concurrence ;
- Les abus de position dominante ;
- Les pratiques discriminatoires envers les clients ou fournisseurs ;
- Les ventes liées ou toute autre pratique commerciale contraire à la réglementation en vigueur.

Toute situation susceptible de porter atteinte aux règles de concurrence peut être signalée au moyen du dispositif d'alerte interne. Elle est ensuite examinée conformément aux procédures du Groupe.

INDICATEURS CLÉS (2025)

0	0
Cas avérés	Sanctions ou condamnations

0%
Alertes relatives à des pratiques anticoncurrentielles

ANTI-BLANCHIMENT D'ARGENT

Le Groupe RONDY s'engage à prévenir toute opération de blanchiment d'argent ou de financement d'activités illicites dans le cadre de ses activités.

Le blanchiment d'argent consiste à dissimuler l'origine, la propriété ou la destination de fonds issus d'activités illégales afin de leur donner une apparence légitime.

Pour limiter ce risque, le Groupe veille à identifier ses partenaires, à assurer la traçabilité des flux financiers et à appliquer les contrôles internes nécessaires. Une vigilance particulière est portée aux opérations inhabituelles, aux coordonnées bancaires modifiées sans justification et aux demandes de paiement ne correspondant pas aux pratiques habituelles.

Toute anomalie identifiée donne lieu aux vérifications nécessaires avant la poursuite de l'opération.

INDICATEURS CLÉS (2025)

0
Cas ou alertes liés au blanchiment d'argent

FRAUDE ET INTÉGRITÉ FINANCIÈRE

L'entreprise attache une importance particulière à la fiabilité de ses informations financières et au respect de ses obligations fiscales, sociales et comptables. Elle veille à ce que l'ensemble de ses opérations soit enregistré de manière fidèle, transparente et conforme aux normes en vigueur.

Des procédures de contrôle interne permettent de sécuriser les opérations comptables et financières, de prévenir les risques de fraude et de garantir la qualité des informations communiquées aux parties prenantes.

Le Groupe RONDY respecte l'ensemble de ses obligations déclaratives et réglementaires auprès des administrations compétentes. Le groupe veille notamment au respect de ses obligations fiscales et sociales et met en œuvre les mesures nécessaires afin d'assurer la conformité de ses pratiques.

Cette démarche contribue à renforcer la confiance de ses partenaires et à garantir une gestion responsable et transparente de ses activités.

INDICATEURS CLÉS (2025)

0	1
Alertes ou cas de fraude	Contrôle fiscal
1	**0,05%**
Contrôle social	Taux de redressement à la suite des contrôles

INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

La sécurité et la disponibilité des systèmes informatiques constituent un enjeu essentiel pour assurer la continuité des activités de l'entreprise et préserver la confidentialité des informations qui lui sont confiées.

L'accès aux données et aux outils numériques est limité aux personnes autorisées, selon les besoins liés à leurs fonctions. Les collaborateurs sont tenus de respecter les règles de confidentialité et de protection des informations définies par l'entreprise.

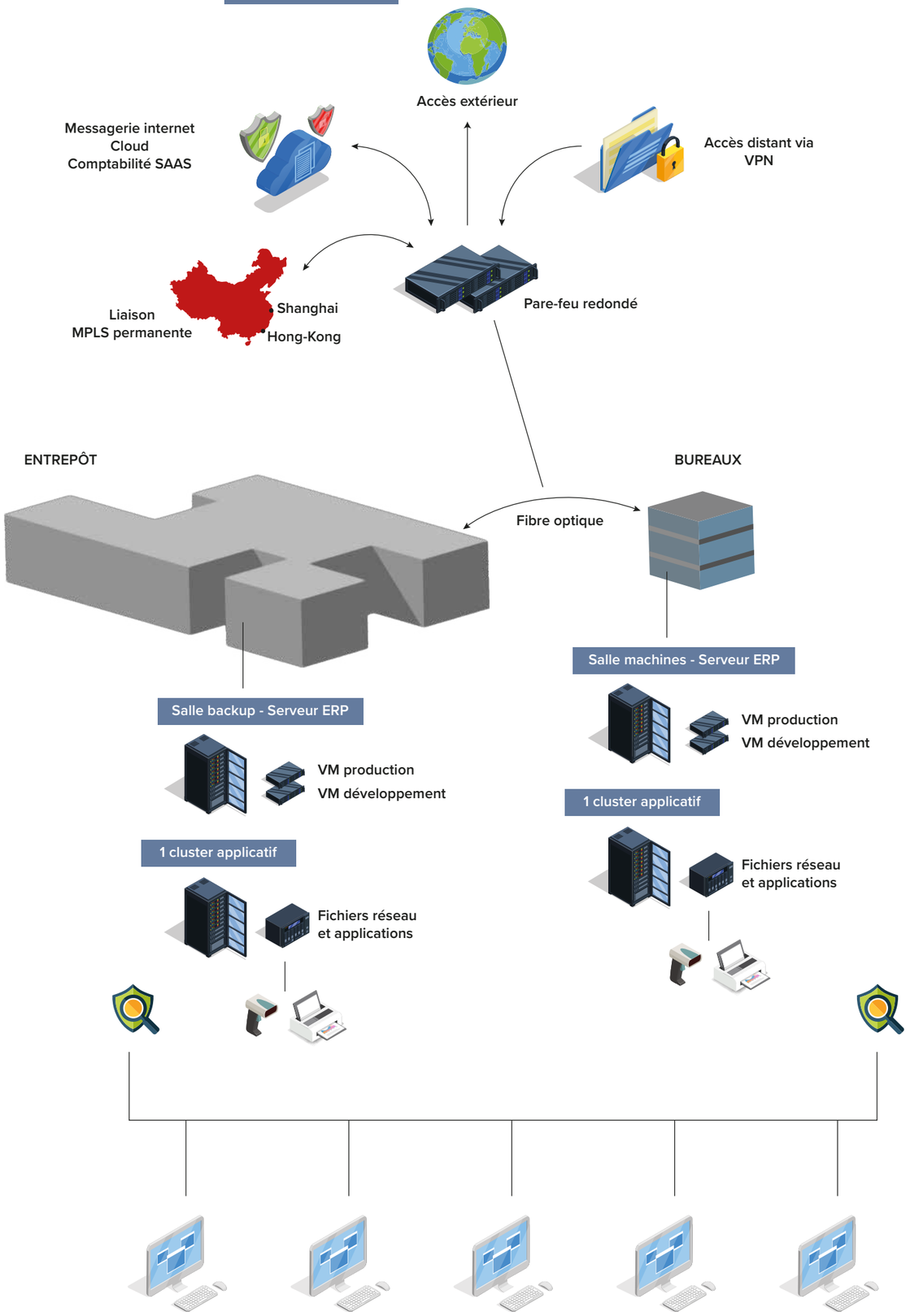
Les données à caractère personnel sont traitées conformément aux exigences du Règlement général sur la protection des données. Des mesures organisationnelles et techniques sont mises en place afin de prévenir les accès non autorisés, les pertes de données et les interruptions de service.

L'infrastructure informatique fait l'objet d'une surveillance régulière. Elle s'appuie notamment sur des dispositifs de sécurisation des accès, de protection des réseaux, de sauvegarde des données et de continuité d'activité.

INDICATEURS CLÉS (2025)

2 Référents ou interlocuteurs cybersécurité	**99,99%** Taux de disponibilité du système ERP
0 Interruptions de l'ERP pendant le temps de travail	**100%** Collaborateurs signataires de la charte informatique ou RGPD





SÉCURITÉ DE L'INFORMATION



INDICATEURS ET AMBITIONS

INDICATEUR	Fréquence	2025	Objectif 2026
Tentatives d'hameçonnage (phishing) détectées	Annuelle	10	10
Incidents de cybersécurité avérés	Annuelle	0	0
Violations de données personnelles (RGPD	Annuelle	0	0
Nombre de cas signalés de manquement au Code éthique	Annuelle	1	0
Condamnations pour corruption ou pots-de-vin (VSME B11)	Annuelle	0	0
Montant des amendes liées à la corruption (VSME B11)	Annuelle	0€	0€
Personnel formé au RGPD	Annuelle	0	10
Heures de formation RGPD	Annuelle	0	20
Nombre de tests de restauration des sauvegardes réalisés	Annuelle	2	2
Nombre d'audits ou contrôles de sécurité informatique réalisés	Annuelle	1	1

Les indicateurs présentés sont suivis annuellement dans le cadre de la démarche d'amélioration continue du Groupe. Ils permettent d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre en matière d'éthique, de conformité et de sécurité de l'information.

ACHATS RESPONSABLES





Les achats responsables constituent un levier majeur de la stratégie RSE du Groupe Rondy. Au-delà des exigences de qualité, l'entreprise intègre progressivement des critères environnementaux, sociaux et éthiques dans la gestion de sa chaîne d'approvisionnement. Cette démarche vise à renforcer la maîtrise des risques, développer des partenariats durables avec les fournisseurs et contribuer à une création de valeur responsable sur l'ensemble du cycle d'achat.

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Le Groupe Rondy place la responsabilité, l'éthique et la transparence au cœur de sa politique d'achats. Convaincu que la performance durable repose sur des relations de confiance avec ses partenaires, le Groupe privilégie des collaborations fondées sur le respect mutuel, l'équité et le dialogue.

Dans le cadre de sa démarche RSE, les critères sociaux, environnementaux et éthiques sont progressivement intégrés aux processus de sélection, d'évaluation et de suivi des fournisseurs. Le Groupe veille notamment au respect des réglementations applicables, à la conformité des produits ainsi qu'aux bonnes pratiques en matière de responsabilité sociétale.

En cas de non-conformité, le Groupe privilégie une démarche d'amélioration continue fondée sur le dialogue et la mise en œuvre d'actions correctives avant toute décision de rupture de la relation commerciale. Cette approche vise à accompagner durablement les fournisseurs dans l'amélioration de leurs pratiques.

Les partenaires sont encouragés à appliquer les principes suivants :

- Responsabilité et redevabilité ;
- Transparence des pratiques ;
- Éthique des affaires ;
- Respect des parties prenantes ;
- Respect des réglementations applicables.

SÉLECTION ET ÉVALUATION DES FOURNISSEURS

Le Groupe Rondy met en œuvre une démarche structurée d'évaluation des fournisseurs tout au long de la relation commerciale afin de maîtriser les risques qualité, réglementaires, sociaux et environnementaux.

QUESTIONNAIRE PRÉALABLE

Avant tout référencement, un questionnaire permet d'évaluer :

- L'organisation du fournisseur ;
- Son système qualité ;
- Sa situation financière ;
- Ses engagements sociaux ;
- Ses pratiques environnementales ;
- Ses engagements éthiques.

INDICATEURS CLÉS (2025)

90%

Des nouveaux fournisseurs référencés ont fait l'objet d'une évaluation préalable

ÉVALUATION ANNUELLE

Les fournisseurs stratégiques font l'objet d'une évaluation annuelle portant notamment sur :

- La qualité des produits ;
- Le respect des exigences contractuelles ;
- La performance globale ;
- La capacité à répondre aux attentes du Groupe.

Cette évaluation concerne **100 % des fournisseurs stratégiques, représentant environ 20 % des fournisseurs qui génèrent la majorité du chiffre d'affaires.**

INDICATEURS CLÉS (2025)

43,6%

des 39 fournisseurs évalués ont obtenu une note supérieure à 15/20

AUDITS ET VISITES FOURNISSEURS

Le Groupe réalise également :

- Des visites de sites de production ;
- Des audits qualité ;
- Des audits RSE ;
- Des contrôles documentaires.

Ces vérifications permettent de détecter les non-conformités et d'engager, lorsque cela est nécessaire, des plans d'amélioration avec les fournisseurs.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des pratiques décrites dans le rapport précédent, tout en renforçant les critères RSE et les visites de terrain.

GOUVERNANCE DES ACHATS RESPONSABLES

Les objectifs liés aux achats responsables sont intégrés aux missions de la fonction Achats et participent à l'amélioration continue de la performance de l'entreprise.

Les acheteurs sont sensibilisés aux enjeux environnementaux, sociaux et éthiques afin d'intégrer ces critères dans leurs décisions de référencement, de sélection et de suivi des fournisseurs.

INDICATEURS CLÉS (2025)

100%

Des acheteurs sont formés aux achats responsables

Cette montée en compétence contribue à renforcer la prise en compte des critères RSE dans les décisions d'achat.



PRÉVENTION DES RISQUES SOCIAUX ET ÉTHIQUES

Le Groupe Rondy s'appuie sur le référentiel **amfori BSCI (Business Social Compliance Initiative)** afin de renforcer la maîtrise des risques sociaux dans sa chaîne d'approvisionnement.

Le référentiel BSCI permet d'évaluer notamment :

- Le respect des droits humains ;
- L'interdiction du travail forcé ;
- L'interdiction du travail des enfants ;
- Les conditions de santé et de sécurité ;
- Le respect des horaires de travail ;
- La rémunération conforme à la réglementation ;
- La liberté d'association.

Dans ce cadre :

- Tout nouveau fournisseur doit obtenir au minimum la note C pour être qualifié ;
- Les fournisseurs ne répondant pas à ce niveau minimal font l'objet d'actions correctives ou ne sont pas intégrés au panel ;
- Un suivi régulier est assuré afin de réduire les risques liés au travail forcé et au travail des enfants.

INDICATEURS CLÉS (2025)

0	0
Cas identifiés de travail forcé	Cas identifiés de travail des enfants

DISPOSITIF D'ALERTE

Afin de prévenir toute atteinte aux droits humains, les collaborateurs disposent d'un dispositif de signalement leur permettant de déclarer, en toute confidentialité, toute situation contraire aux principes éthiques de l'entreprise. Lors de leur intégration, chaque salarié prend connaissance de la Charte Éthique et s'engage à en respecter les principes.

Au cours de l'exercice 2025, aucun cas de travail forcé ni de travail des enfants n'a été identifié au sein de la chaîne d'approvisionnement du Groupe.

INDICATEURS CLÉS (2025)

100%
Collaborateurs ayant accès au dispositif d'alerte



DÉVELOPPEMENT DU SOURCING EUROPÉEN

Dans une logique de maîtrise des risques et de réduction de l'empreinte environnementale de sa chaîne d'approvisionnement, le Groupe Rondy poursuit le développement de son sourcing auprès de fournisseurs européens.

En 2025, Le panel fournisseurs est composé de 267 fournisseurs, répartis comme suit :

INDICATEURS CLÉS (2025)

45%	55%
De fournisseurs européens	De fournisseurs chinois

Cette orientation permet :

- De renforcer la proximité avec les partenaires ;
- De faciliter le suivi qualité ;
- D'améliorer la réactivité opérationnelle ;
- De réduire certains risques logistiques ;
- De limiter les impacts environnementaux liés au transport international.

PROJETS 2026

RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE SÉLECTION

Les critères RSE seront progressivement renforcés dans les décisions de référencement fournisseurs.
Les visites de sites, les évaluations documentaires et les audits permettront d'améliorer la transparence des pratiques de fabrication.

DÉVELOPPEMENT DE L'ANALYSE DES RISQUES

Une analyse plus fine des processus de fabrication est en cours afin :

- D'identifier les étapes critiques ;
- D'anticiper les risques qualité, sociaux et opérationnels ;
- D'adapter le niveau de vigilance selon les fournisseurs ;
- De déclencher les inspections qualité au moment le plus pertinent du processus industriel.

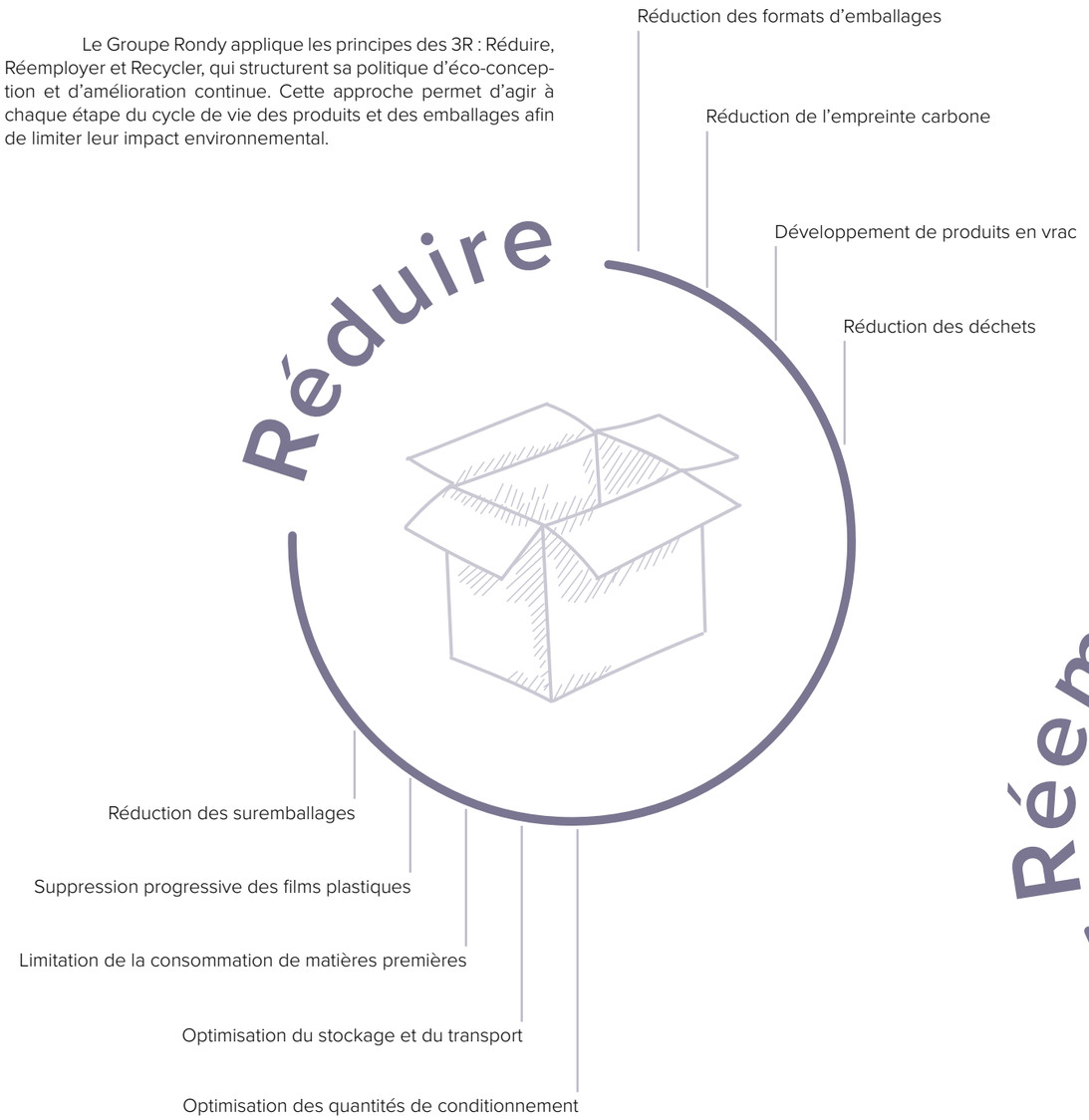
Cette démarche permettra d'améliorer la maîtrise des risques tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

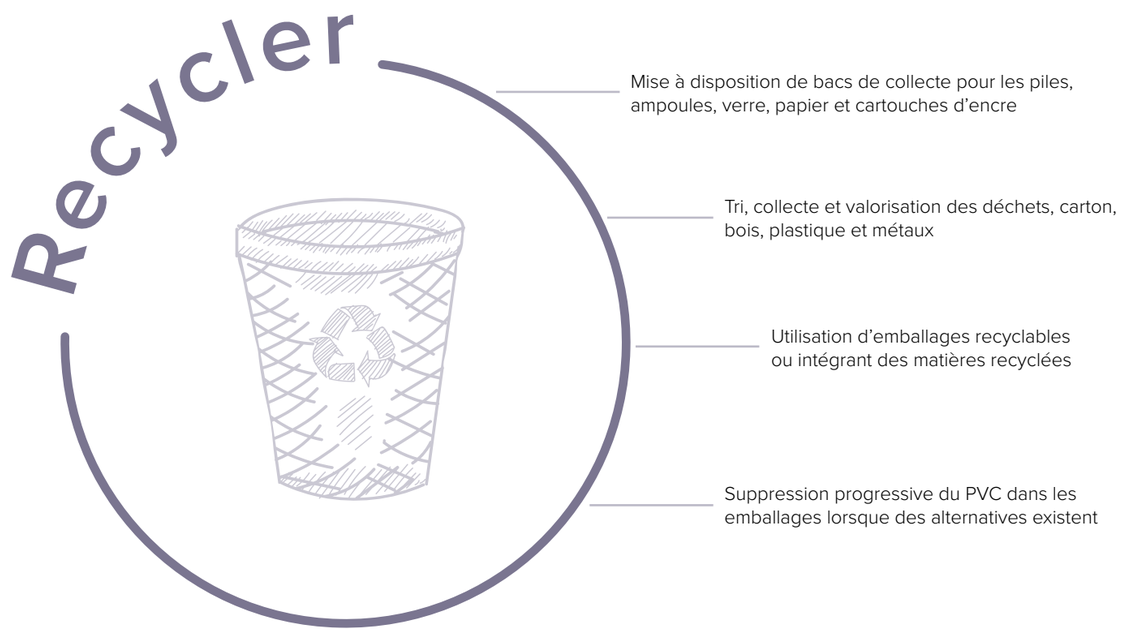
ÉCOCONCEPTION ET EMBALLAGES

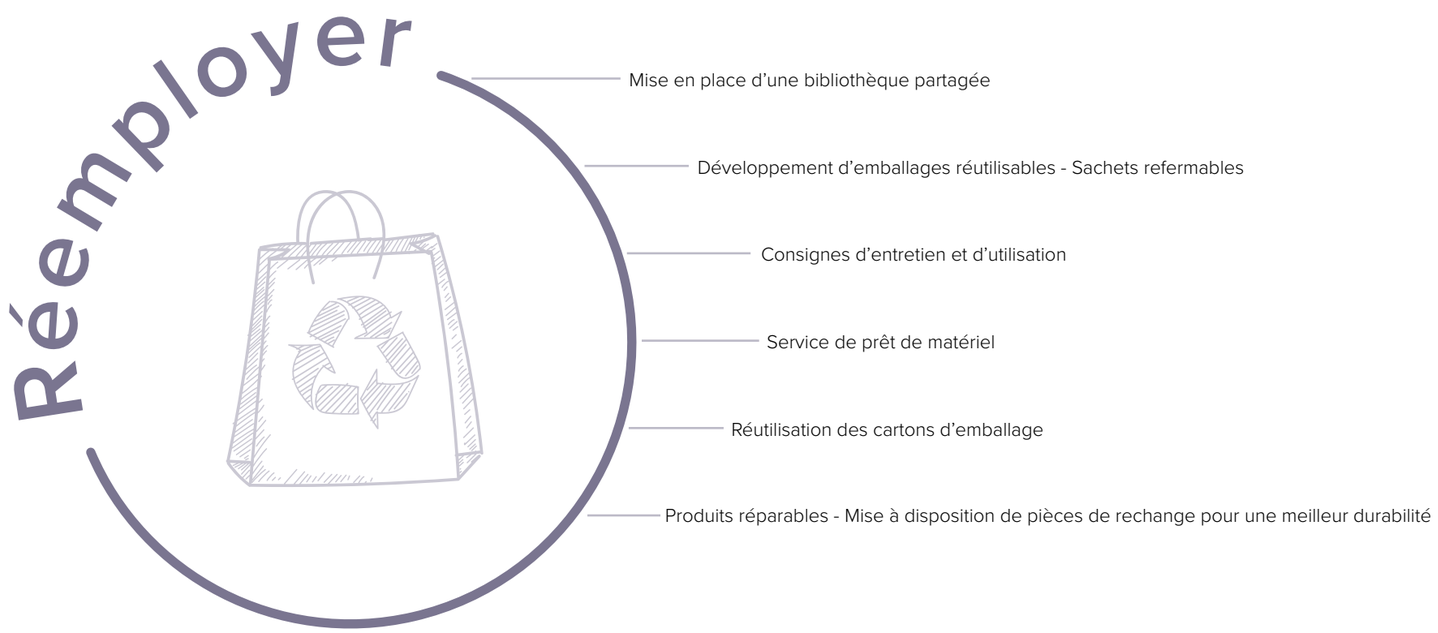
L'éco-conception constitue un axe majeur de la démarche environnementale du Groupe Rondy. L'entreprise intègre progressivement des critères environnementaux dès la conception de ses produits et de leurs emballages afin de réduire leur impact tout au long de leur cycle de vie. Cette démarche vise à limiter la consommation de ressources, réduire la production de déchets, favoriser l'économie circulaire et optimiser les performances environnementales des produits tout en garantissant leur qualité et leur sécurité.

DÉMARCHE D'ÉCO-CONCEPTION

Le Groupe Rondy applique les principes des 3R : Réduire, Réemployer et Recycler, qui structurent sa politique d'éco-conception et d'amélioration continue. Cette approche permet d'agir à chaque étape du cycle de vie des produits et des emballages afin de limiter leur impact environnemental.







PROTECTION DU CONSOMMATEUR

La sécurité, la qualité et la conformité des produits constituent des priorités pour le Groupe Rondy. L'entreprise met en œuvre une démarche de prévention et de maîtrise des risques tout au long du cycle de vie de ses produits afin de garantir la protection des consommateurs et la conformité aux exigences réglementaires.

GESTION DES RISQUES PRODUITS

Le Groupe Rondy déploie une démarche de gestion des risques visant à identifier, évaluer et maîtriser les risques susceptibles d'impacter ses produits, ses clients et l'ensemble de ses parties prenantes.

Cette démarche est régulièrement actualisée et pilotée par le Comité de Direction. Les actions mises en œuvre ainsi que leur efficacité sont suivies à l'aide d'indicateurs de performance afin d'assurer une amélioration continue.

QUALITÉ, CONFORMITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS

Le Groupe Rondy veille à commercialiser des produits conformes aux réglementations en vigueur et répondant aux exigences de qualité et de sécurité.

À ce titre, l'entreprise met en œuvre plusieurs actions :

- Réalisation de contrôles qualité quotidiens sur les sites de production ;
- Inspections régulières réalisées par les équipes Qualité en usine ;
- Vérifications techniques et réglementaires auprès de laboratoires indépendants ;
- Contrôle de la conformité des produits avant leur mise sur le marché ;
- Mise à disposition de consignes d'utilisation et de sécurité claires et compréhensibles ;
- Signalétique adaptée afin de sensibiliser les utilisateurs aux risques éventuels et aux équipements de protection recommandés.

ACCOMPAGNEMENT DES CONSOMMATEURS

Le Groupe Rondy accompagne ses clients tout au long de la durée de vie des produits afin de garantir leur utilisation dans des conditions optimales.

Cette démarche repose notamment sur :

- Un service après-vente réactif ;
- Un accompagnement technique des utilisateurs ;
- La mise à disposition de pièces détachées afin de favoriser la réparation des produits et de prolonger leur durée de vie.

APPROVISIONNEMENT INCLUSIF ET ACHATS RESPONSABLES

Le Groupe RONDY veille à promouvoir une chaîne d'approvisionnement responsable, inclusive et ouverte à la diversité des acteurs économiques.

Dans le cadre de cette démarche, le Groupe développe des partenariats avec des structures favorisant l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap. À ce titre, il collabore notamment avec les **ESAT AIMCP de Monistrol-sur-Loire et L'Atelier du Réservoir de Beauzac** pour la réalisation de prestations de conditionnement ainsi que pour la mise à disposition de personnel.

Cette démarche permet au Groupe :

- De contribuer à l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap ;
- De soutenir l'économie sociale et solidaire locale ;
- De favoriser la diversité au sein de sa chaîne d'approvisionnement ;
- De renforcer son ancrage territorial en travaillant avec des partenaires locaux.

Plus largement, le Groupe RONDY s'engage à conduire ses processus de sélection fournisseurs de manière équitable et non discriminatoire, en intégrant progressivement des critères sociaux, environnementaux et éthiques dans ses décisions d'achat.

INDICATEURS ET AMBITIONS

INDICATEUR	Fréquence	2025	Objectif 2026
Signature des CGA par les fournisseurs de produits finis	Annuelle	132	190
Pourcentage du CA achats de produits fabriqués en proximité / Europe	Annuelle	26,25%	30%
Nombre de fournisseurs audités dans l'année	Annuelle	40	50
Nombre de fournisseurs engagés dans des actions correctives suite à audit	Annuelle	3	8
Nombre de nouveaux fournisseurs qualifiés	Annuelle	13	15
Nombre de nouveaux produits qualifiés	Annuelle	672	680
Nombre de conteneurs remontés par rail	Annuelle	132	200
Nombre de signalements sur le site SignalConso	Annuelle	2	0
Nombre de nouveautés avec emballage éco-responsable	Annuelle	848	800
Taux de produits avec emballage éco-conçu	Annuelle	85%	90%
Taux de conformité produits chez le client	Annuelle	99%	100%
Taux de conformité des déclarations douanières	Annuelle	100%	100%
Taux de conformité réglementaire des produits	Annuelle	99,41%	100%
Taux d'acheteurs formés aux achats responsables	Annuelle	100%	100%

CONCLUSION

Le présent rapport RSE témoigne de la volonté du Groupe Rondy de poursuivre et de renforcer sa démarche de responsabilité sociétale en intégrant durablement les enjeux environnementaux, sociaux, éthiques et de gouvernance au cœur de son développement.

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a poursuivi la structuration de sa démarche RSE à travers le déploiement de nouvelles politiques, le suivi d'indicateurs de performance, la définition d'objectifs mesurables et la mise en œuvre d'actions concrètes répondant aux attentes de ses parties prenantes. Cette dynamique s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et de création de valeur durable.

Les actions menées cette année illustrent cette ambition : réalisation d'un bilan carbone, poursuite des investissements en faveur de la performance énergétique, développement de l'économie circulaire, renforcement des achats responsables, amélioration des conditions de travail, prévention des risques professionnels, promotion de la diversité et de l'inclusion, ainsi que consolidation des dispositifs de gouvernance et d'éthique. Elles traduisent la volonté du Groupe de concilier performance économique, responsabilité sociale et préservation de l'environnement.

Conscient que les enjeux de durabilité évoluent rapidement, le Groupe Rondy poursuivra le renforcement de sa démarche RSE en s'appuyant sur des objectifs qualitatifs et quantitatifs, un suivi régulier de ses indicateurs et un dialogue permanent avec ses collaborateurs, ses clients, ses fournisseurs et l'ensemble de ses partenaires.

Cette démarche permettra d'accompagner les transformations de l'entreprise, de renforcer sa résilience face aux enjeux économiques, climatiques et sociétaux, et de répondre aux attentes croissantes de ses parties prenantes en matière de transparence et de responsabilité.

Fidèle aux valeurs qui l'animent depuis sa création - Engagement, Intégrité, Respect et pérennité - le Groupe Rondy poursuivra son développement en faisant de la responsabilité sociétale un levier de performance, d'innovation et de création de valeur durable, au bénéfice de ses collaborateurs, de ses clients, de ses partenaires et de son territoire.



Ce document est la propriété du Groupe RONDY. Tous droits réservés, toute reproduction est interdite.
Réalisation : service Marketing Groupe RONDY.© Crédits photos : Groupe RONDY - Adobe Stock - Freepik.
Ce document a été optimisé pour un usage numérique. N'imprimez que si nécessaire.

RONDY
Groupe

GROUPE RONDY
1349 RUE DE L'INDUSTRIE
43110 AUREC-SUR-LOIRE
TÉL. 04 77 35 10 10